L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS
Bureaux 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLEANS :
DIMANCHE MATIN, 15 AOUT

# FEUILLETON
*A la Troisième Page.*

## La "Lanterne."

*(Suite et fin du Numéro 61.)*

*Mardi, 20 juillet.*—L'Angleterre met aux enchères pour vingt ans la souveraineté sur l'île d'Aukland, située à cent quatre-vingts milles de la Nouvelle-Zélande.

Le gouvernement de ce royaume est d'autant plus facile que l'île est complètement déserte, et on a remarqué que régner sur des choux et des betteraves est infiniment plus simple que de régner sur des hommes.

Le danger, c'est que l'adjudicataire est tenu d'amener avec lui une cinquantaine d'ouvriers et d'agriculteurs, qui, une fois installés, n'auront peut-être plus d'autre pensée que de mettre leur roi en accusation.

Le plus sûr moyen pour lui de maintenir l'ordre, serait encore d'adopter le système français, c'est-à-dire de faire entrer tous ses sujets dans la police.

Le bon Chasseloup qui, hélas! n'en a jusqu'ici chassé aucun, a répondu, quand on lui a offert la présidence du Conseil, qu'il était heureux d'attacher son nom à l'élaboration des libertés nouvelles.

Franchement, à en juger par les libertés que l'empire a élaborées depuis le nouveau ministère, le président du Conseil ne doit pas se sentir bien fatigué. On voit cet homme qui se lève à cinq heures du matin et qui retrousse ses manches comme un teinturier, afin de plonger les mains jusqu'au coude dans la cuve où on élabore les libertés, et qui attend toujours qu'on lui donne un peu de besogne.

J'ignore ce que M. de Chasseloup-Laubat élaborera pendant sa présidence du Conseil, mais il y a gros à parier que ce ne seront pas des libertés. Et le jour où la France aura des libertés à élaborer, ce ne sera pas M. Chasseloup qu'elle choisira pour ce travail.

Il pleut des mots sur la situation actuelle. Le *Journal de Paris* prête celui-ci à M. de La Valette :

"C'est un convoi lancé à grande vitesse, qui va à l'aventure, sans lanterne, sans mécanicien et sans garde-frein."

Sans mécanicien et sans garde-frein, c'est possible, mais pas sans lanterne. Pour ma part, j'en ai déjà fourni pour quarante mille francs d'amende.

On annonçait volontiers que le chef de l'Etat, très fâché d'avoir suivi le conseil de M. Schneider, allait mettre fin à la prorogation, en réunissant la Chambre ces jours-ci.

Toute réflexion faite, il en est du Corps législatif comme des réunions publiques : on le trouve gênant et on l'ajourne. Si tous les députés voulaient s'engager à ne pas déposer un seul amendement et à ne pas adresser au pouvoir une seule interpellation, le Corps législatif serait ouvert demain ; mais tant qu'on ne sera pas en haut lieu sûr que Raspail est décidé à entrer dans la majorité, on trouvera des prétextes pour proroger tout ce qui est prorogeable et continuer l'état de siège qui pèse sur la représentation nationale.

L'impératrice vient de fonder un prix de géographie. L'empereur a publié l'année dernière des cartes géographiques. Voilà un couple qui paraît enclin aux voyages.

Remarquez que quand ils voudront satisfaire leur envie et entreprendre tous deux le tour du monde, je me ferai un scrupule de les en empêcher. Je les accompagnerai plutôt.

*Mercredi, 21 juillet.*—La magistrature française contient entre autres réquisiteurs comme substituts, avocats impériaux et procureurs généraux, un aimable drôle, qui répond au nom d'Aulois. Cet invectiveur, qui sous l'habit de l'homme privé peut être considéré comme un modèle de poltronnerie, devient un modèle d'insolence dès qu'il a revêtu la robe qu'il suppose le protéger contre les intempérances de son éloquence officielle.

Ce pierrot judiciaire m'avait déjà insulté du fond de sa boîte, un jour qu'il se sentait soutenu par plusieurs gendarmes, sous l'œil émerillonné de l'impur Delesvaux.

Aujourd'hui non content d'outrager les prévenus, cet Aulois s'ingère d'injurier les témoins. L'honorable M. Leclanché, appelé comme témoin à décharge dans l'inénarrable procès intenté à MM. Queutu, Morel et Caron, du *Réveil*, s'est vu en proie aux grossièretés de cet hermaphrodite, qui se dit en passant au jupe :

"Me voilà déguisé en femme ; maintenant je puis tout me permettre."

M. Leclanché a immédiatement déposé une plainte en diffamation et outrage à un témoin contre le sieur Aulois, mais l'issue de cette réclamation n'est douteuse pour personne, et pour M. Leclanché moins que tout autre.

Il trouvera facilement des juges pour le condamner, lui, mais on espère-t-il en découvrir d'assez naïfs pour condamner un des leurs ! Le droit d'injurier les témoins est l'un des plus suaves parmi ceux que les magistrats se sont réservés. Prononcer un blâme contre le sieur Aulois serait abandonner cette précieuse prérogative, et personne n'y consentira parmi ces gens à toques.

Quant à moi, je procéderai autrement pour obtenir satisfaction. Ainsi, je suis à l'égard de cet avocat non seulement impérial, mais encore impérialiste, à peu près dans les mêmes termes que M. Leclanché. Eh bien, voici ma vengeance :

"Je ne vous connaissais pas, lui ai-je fait dire, un jour vous avez passé une robe et vous m'avez adressé des provocations. Notez que jamais je n'avais écrit ni prononcé votre nom, ignorant que vous existiez.

Vos réquisitoires ont amené des condamnations qui m'empêchent de rentrer en France. Eh bien ! moi je vous défends d'en sortir.

Le jour où votre médecin vous ayant ordonné d'aller prendre les eaux de Spa ou de Carlsbad, vous mettrez pied sur le territoire étranger, je ne ferai une fête de vous recevoir à la gare et de demander compte à vos oreilles des impertinences qui sont sorties de votre bouche."

Vous me direz probablement : C'est comme substitut que je me suis permis ces polissonneries ; comme homme, je suis ce qui existe au monde de plus plat et de plus prosterné.

Je n'en doute pas, mais attendu que je ne connais pas l'homme et que je ne reconnais pas le substitut, il faut absolument que je vous atteigne moi-même, n'importe où puisque la justice ne vous atteint jamais nulle part.

Je dis en toute conscience à M. Leclanché : Avec ces lâches, le moyen que j'indique n'est pas le meilleur, il est le seul. Ils rient de nos plaintes en diffamation, avec les juges d'instruction chargés de les suivre, mais le jour où un homme insulté publiquement trouve un joint pour saisir son insulteur sur une terre neutre et lui dire :

"Allons, mon brave, toi qui es audacieux quand Delesvaux et la brigade de sûreté sont là, il faut marcher, il faut montrer que tu es prêt à soutenir des diffamations au péril de ta vie. Voyons, avance, et fais métier d'homme.

Ce jour-là, les Aulois s'aperçoivent que la majesté de la justice les protège bien peu, et comme ils sont généralement du bois dont on fait les trembleurs, ils se rendent compte en dévorant l'affront de ce que souffrent ceux qu'ils traitent si gaiement dans la fange qu'eux-mêmes connaissent si bien, puisqu'ils y croupissent depuis dix-huit ans.

Trois ou quatre corrections de ce genre, habilement appliquées aux Bizins des Corniers, aux Aulois et autres aboyeurs impériaux, leur mettrait un peu de parlementarisme sur la langue, et quand M. Leclanché reparaîtrait devant l'un d'eux, celui ci se hâterait de lui dire :

"Eh bien, mon cher témoin, votre santé a t elle toujours été bonne depuis les dernières calottes que vous m'avez administrées ?"

*Jeudi, 22 juillet.*—Tout porte à croire que quelques noyaux d'abricots se glisseront cette année dans le lit de roses sur lequel l'opposition a dormi jusqu'à ce jour. Plusieurs adresses des électeurs de Paris somment les députés de leur choix de s'entendre avec eux sur la conduite à tenir en présence du fait si grave de la prorogation de la Chambre.

Dans quelques circonscriptions, on parle même d'une démission collective, qui mettrait le gouvernement au pied du mur, soit en le forçant de dissoudre le Corps législatif, soit en l'obligeant à laisser incomplète pendant six mois la représentation nationale.

La gauche répond à ces mises en demeure aussi pressantes que réitérées par la rédaction d'un nombre de manifestes, qui tous ont été rejetés jusqu'à présent.

Cet état de choses est assez inquiétant. Il ne serait même pas impossible que le gouvernement se soit décidé à prolonger la fermeture de la Chambre, uniquement pour semer quelque zizanie entre les électeurs de Paris et leurs élus. Placée ainsi entre le pouvoir qui la guette et le peuple qui la surveille, la gauche ne peut éviter d'agir. C'est ce que je n'ai cessé de lui demander depuis la fondation du *Rappel*.

Les députés ajournés ont eu au moins, à l'heure de la séparation, cette consolation en prime de passer à la caisse. Le *Réveil*, dont tous les rédacteurs continuent, du reste, à vivre en prison, en attendant que le gouvernement s'arrange pour qu'ils y meurent, demande qui de M. de Marmier, qui a manqué la députation de trois voix, ou de M. de Gourgand, dont l'élection sera certainement invalidée, doit toucher l'indemnité ?

Savez-vous ce que je ferais à la place des deux candidats arrivés tête-à-tête. Je la partagerais. Et je mettrais de côté pour les trois voix contestées une pièce de vingt francs que je jouerais à pile ou face.

Les cent-seize, dont il a été un moment si universellement question, se sont de nouveau réunis, et ont déclaré persister dans les idées formulées dans leur demande d'interpellation.

D'autre part, l'Empereur persiste à tenir le Corps législatif fermé à double tour, persistance qui annule totalement celle des cent-seize.

La gauche, de son côté, persiste à se réunir et à ne prendre aucune résolution.

Reste le peuple qui persiste à se demander s'il ne serait pas temps pour lui d'entrer en scène.

VENDREDI, 23 JUILLET.—La limite d'âge pour la mise à la retraite des magistrats est soixante-quinze ans. La loi suppose qu'à cet âge ces hommes qui ont vu passer devant eux tant d'innocents qui se trouvaient coupables et tant de coupables qui étaient innocents, ont perdu la notion du bien et du mal, du juste et de l'injuste.

Or, M. Duvergier, le nouveau ministre de la justice, compte soixante dix-sept printemps parfaitement éclos, et comme chacun sait, non seulement le ministre de la justice indique à la magistrature les individus qu'il faut poursuivre, mais de l'aveu même du tortueux Baroche, il dicte à ses inférieurs les réquisitoires qu'ils doivent prononcer à l'audience.

Ainsi le chef de la magistrature, peut-être sans inconvénient plus âgé que ses magistrats. Le cerveau d'un homme de soixante-quinze ans est réputé trop faible pour voir clair dans la culpabilité d'un individu, et ce même homme, âgé de deux ans de plus, aura toute sa lucidité pour ordonner des poursuites contre un prévenu qu'il eût été incapable de juger, s'il avait eu deux ans de moins.

On a peine à se figurer la position pénible de M. Duvergier, se trouvant en face d'un conseiller à la Cour qu'il a fait venir dans son cabinet pour lui annoncer sa mise à la retraite pour cause de limite d'âge.

—Vous devinez sans doute le but de mon invitation, monsieur et cher conseiller. Il s'agit de votre retraite, motivée par vos soixante-quinze ans. Vous savez qu'à cet âge un juge commence à radoter.

—Comment, soixante-quinze ans ! mais vous en avez soixante-dix-sept ! Si je radote, vous radotez du moins autant que moi, puisque vous portez deux ans de plus. Et si vous radotez, vous n'êtes plus capable de savoir si je radote. Je ne sors pas de là. Si vous n'êtes plus bon, à condamner un vagabond qui a volé un foulard, vous ne pouvez raisonnablement vous aroire de force à m'apprécier. Faites-vous préalablement mettre en retraite. Je verrai alors à vous suivre dans cette voie.

M. Duvergier, à moins de pousser l'immodestie jusqu'au rond-point de Courbevoie, ne saurait répondre que les ans n'ont aucune prise sur une intelligence comme la sienne, et que s'il a, en effet, soixante-dix-sept ans, comme l'affirment certains biographes, les femmes ne lui en donnent pas plus de trente cinq.

Cette position est en tout cas des plus comiques. Peut être même l'Empereur n'a-t-il mis le hors-d'âge à la tête de la magistrature que pour jeter un peu de gaieté sur les points noirs de la situation. Si cela était, comme plusieurs personnes paraissent n'en pas douter, il eût mieux valu nommer ministre de la justice M. Auber, qui vient d'entrer dans sa quatre-vingt-huitième année.

Il est de nouveau question de rapporter en France les restes du duc de Reichstadt.

On nous avait déjà rapporté, il y a trente ans, les restes de Napoléon Ier, ce qui nous avait coûté cher.

Ces Bonaparte ont un art à eux d'accommoder leurs restes.

HENRI ROCHEFORT.

La Haye, 23 juillet 1869.

## Histoire d'un faux Napoléon.

On a parlé ces jours-ci d'un faux duc de Reichstadt. Le malheureux prend bien mal son temps pour revendiquer l'héritage de Napoléon Ier.

Outre que la place est prise, la place n'est pas enviable.

Mais je m'étonne qu'on n'ait jamais parlé d'un prétendu fils de l'empereur Napoléon Ier qui vit encore, qui fit paraître, en 1857, une brochure sous ce titre : "Napoléon Bonaparte dit Ernest Graf, ou la solution de l'énigme de 1830," et qui était venu auparavant à Paris réclamer du président de la république une position sociale.

Ancien domestique, ancien employé de la police de Desde, Graft ne réclamait ni une fraction de couronne, ni le titre de prince, d'altesse.

Bien que nous soyons dans un siècle où les bâtards ont quelque chance et pas mal de profits, Graf ne s'aveuglait pas. Il visait au solide et était disposé à faire bon marché du sang qui coule dans ses veines.

On ne voulut pas l'entendre, on l'éconduisit, et il vit de sa brochure, qui est fort curieuse, ainsi que la vente de son portrait, qui est ressemblant et qui rappelle Napoléon Ier d'une façon frappante.

Voici en quelques mots l'histoire de ce Graf.

Le 26 avril 1863, mourait à Reisewitz, près Dresde, une femme mystérieuse qui ne sortait jamais de chez elle ; qui après avoir été belle, recherchée, fort aimée, deux fois mariée, une première fois au comte de Lymar, une seconde fois au comte de Kielmannegge, passa la plus grande partie de son existence enfermée dans une retraite absolue, gardant le deuil d'une illusion perdue, veillant avec un remords, et, selon quelques uns, veillant avec deux remords, car la rumeur publique l'accusa de la mort de son premier époux. Mais elle était la fille d'un premier ministre, et dans ce temps là les ministres avaient des priviléges.

La belle comtesse Carlotta-Augusta de Kielmannegge plut à Napoléon Ier pendant le séjour de celui-ci à Dresde. On ajoute qu'elle plut également et en même temps à Talma, et ces deux amis, ces deux grands comédiens furent fraternellement accueillis.

Mlle Mars aurait reçu les confidences de Talma, et naturellement, c'est à dire "fémininement," ne les aurait pas gardées pour elle.

Neuf mois juste après la présentation de Napoléon et les représentations de Talma, la belle comtesse alla à la campagne, où elle mit au monde, dit-on, un enfant qui disparut aussitôt. Le comte de Kielmannsegge ne se reconnut pas dans cet enfant éclos sous l'influence de l'aigle impérial. Il divorça et laissa sa femme se cacher dans sa maison de Reisewitz.

Dix-sept années après un jeune homme se présenta à la police de Dresde pour obtenir un passeport. On lui demanda son nom, son état civil. Il fut fort embarrassé pour répondre ; mais la police de Dresde qui n'est pas curieuse ou qui en savait peut-être sur le compte de ce jeune homme plus qu'il n'en savait lui-même, le plaignit beaucoup, et, pour le tirer d'embarras, le mit en prison.

Il y serait peut-être encore si un beau jour, c'était le 5 septembre 1830, le peuple, dans un élan terrible, n'avait démoli les murs du cachot et tous les cachots. C'était l'effet de la révolution française.

Le pauvre jeune homme sans nom et sans famille trouva à point nommé des protecteurs pour ne pas le laisser errer dans la rue. On le baptisa solennellement ; on lui donna un état civil, on s'arrangea même pour que la date de naissance qu'on lui appliqua n'eût aucune analogie avec la date de la retraite de la comtesse de Kielmannsegge. Et voilà, dès lors, Graf Ernest aussi seul qu'auparavant, mais muni d'un nom et d'un acte de notoriété, lancé dans le monde.

On lui insinua que ses hautes destinées l'appelaient à être un homme de peine, employé à la police ou valet de chambre. Ce sont les débuts de Ruy Blas. Mais Graf devint amoureux d'une étoile, et de quelle étoile ! de celle que Napoléon mourant à Sainte-Hélène n'a plus [illegible].

Que c'était-il passé pendant les dix-sept années de l'enfance et de la première jeunesse de ce pauvre Graf ? On l'ignore, et lui-même ne le dit pas. Que se passa-t-il de 1830 à 1857 ? Peu de chose, mais des faits singuliers.

Ecoutons le lui-même :

"De 1830 jusqu'en 1819, je vécus à Dresde, bien tranquille, comme un bon bourgeois, mais 1848 m'arracha tout à coup à ma torpeur, me secoua, et inonda de lumière les ténèbres de mon existence.

"Au mois de novembre, deux Français se présentèrent à moi, m'offrant une somme considérable pour faire avec eux des voyages de Strasbourg. Ils me firent entendre que, là bas, ils me révéleraient le nom de mes parents ; que ma place n'était pas à Dresde, mais à Paris.

"Je ne pus me décider sur de si vagues indications, à les suivre, d'autant plus qu'ils exigeaient que je quittasse immédiatement mon pays.

"Les choses en restèrent là et je n'entendis plus parler de rien, quand en mars 1819, l'ambassadeur français, M. le comte Reinhardt, donna à la police de Dresde beaucoup d'ouvrage. Il s'agissait de découvrir une conspiration qui avait pour chef un soi disant fils de l'empereur Napoléon Ier, et à ce propos, on fit une enquête sur moi, moi, l'homme "sans nom, sans patrie." Après un interrogatoire qui ne dura pas moins de trois heures, et qui eut lieu à l'ambassade de France, sous la direction de l'ambassadeur lui-même, ma parfaite innocence fut reconnue. Mes ces messieurs me firent entendre que je devais adresser une pétition à son altesse le président de la République Louis Napoléon, pour obtenir des secours. Ils me proposèrent d'appuyer ma demande, qui serait envoyée à Paris avec le résultat de l'enquête.

"J'écrivis le 31 mars 1819. Mais le comte Reinhardt fut rappelé peu de temps après et l'affaire fut rompue. Un an plus tard, en 1850, je m'adressai directement au prince, mais sans succès.

"Alors, on m'engagea de différents côtés à tenter le voyage de Paris. Les peintres surtout, frappés de ma figure, assuraient que je portais le certificat de ma naissance sur mon visage, comme si la Providence avait voulu donner au pauvre déshérité un moyen de réclamer sa part d'héritage. Le comte Reinhardt avait été le premier frappé de cette ressemblance.

"Cette ressemblance et la coïncidence de mon âge avec le séjour de Napoléon à Dresde fortifiaient les soupçons.

"Le 22 novembre 1851, j'arrivai à Paris. Ma première visite fut pour l'ambassade de Saxe, où je priai qu'on me fit obtenir une audience du prince Louis Napoléon. Mais l'ambassade refusa d'agir sans instructions de son gouvernement. On me remit à dix ou douze jours.

"Les douze jours et d'autres passèrent sans instructions ; je n'entendis parler de rien.

"Un jour, je me trouvais devant le dôme des Invalides, regardant les exercices militaires ; on tirait le canon ; c'était l'enterrement du maréchal Soult.

"Tout à coup un monsieur s'approche de moi et me dit, en me remettant une carte :

"Vous voulez voir, n'est-ce pas, le tombeau de votre père ? Allez avec cette carte chez le ministre, M. de Morny, et on vous donnera la permission d'entrer."

Graf raconte qu'il reçut en effet une carte et qu'il fit la visite en question au tombeau paternel. Hélas ! s'il pria, sa voix ne put percer l'épaisseur du marbre, l'épaisseur de la mort et l'épaisseur de ce marbre plus dur qui enveloppait le cœur de Napoléon.

Quelques jours après cette visite au tombeau, l'ambassade saxonne recevait enfin des instructions de Dresde. Elles se bornaient à défendre à l'ambassadeur toute démarche personnelle auprès du président. Ce n'était pas là une affaire de l'Etat, mais une "affaire de famille" ; toutefois, il fallait ne laisser manquer de rien le nommé Graf, lui donner des conseils et attacher à sa personne, comme homme de charge, le nommé Fischer, rue St Denis, 303.

Graf refusa le surveillant qu'on lui offrait, et s'adressa au président de la République.

Voici la réponse officielle qu'il reçut :

Présidence de la République—Secrétariat général, faubourg Saint-Honoré, 52.

Paris, 7 février 1852.

"Monsieur,

"Je regrette beaucoup d'avoir à vous répondre qu'il ne m'est pas possible de donner suite à votre supplique adressée au président de la République. Je ne puis vous faire espérer aucun succès, malgré l'intérêt que votre position semble mériter. Les fonds destinés aux secours et aux actes de bienfaisance dont le président peut disposer sont relativement restreints, et le nombre des personnes qui s'adressent journellement à sa bienveillance du prince est malheureusement trop considérable pour qu'il soit possible de l'étendre encore.

"Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

"Le secrétaire général,
"A. CHEVALIER."

Napoléon Bonaparte Graf s'en retourna donc en Allemagne, plus riche d'expérience, plus pauvre de réalité. Il alla trouver le ministre d'Etat, M de Beust, qui lui dit :

—De qui tenez-vous donc les circonstances de votre naissance ? N'est-ce pas du directeur de la police, M. Oppell ?

Ces graves paroles, consignées dans la brochure, n'étaient pas faites pour calmer les soupçons du prétendant. Il courut chez M. Oppell, qui le reçut assez mal, parut fort contrarié de l'indiscrétion de M. de Beust et finit par dire :

—Après tout, j'ai obéi aux ordres reçus, je n'ai rien à vous dire.

Graf ne se découragea pas. Il écrivit au roi de Saxe, réclamant humblement une enquête et désignant la comtesse de Kielmannsegge comme sa mère probable.

On lui répondit :

"Le roi ne veut pas intervenir dans de si hautes et si délicates affaires de famille. Sa Majesté désire qu'il ne soit plus question de cette affaire."

"Que faire ! dit le pauvre Napoléon Graf. De tous côtés, on m'apportait des preuves de ma naissance. Je me décidai à prendre le nom de mon père. J'en avisai le gouvernement français, l'ambassade de France à Dresde ; on se tut, et, depuis, nul ne m'empêcha de signer Napoléon Bonaparte."

A la mort de la comtesse de Kielmannsegge, Graf se présenta comme son héritier et voulut assister à l'ouverture du testament. Il ne paraît pas qu'on ait obtempéré à sa demande.

L'affaire en est là. Les journaux de Dresde se sont occupés de la brochure dont les journaux français n'ont jamais parlé.

Graf est vieux, expérimenté ; il a de bons certificats de domestique et une probité d'employé à toute épreuve. Pourquoi n'en ferait-on pas un roi d'Espagne ?

FERRAGUS (la *Cloche*).

## BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 14 août 1869.

Nous n'avons aucun changement à signaler dans le marché monétaire. Les taux de l'intérêt dans les rues sont de 10 à 12 pour cent par an pour les billets No 1, avec bonnes sécurités collatérales et les signatures de premier ordre dans escompte ; 1 1/2 à 2 pour cent par mois pour les valeurs de second ordre—10 à 12 pour cent par an pour les billets hypothécaires No 1 et 12 à 15 pour ceux de second ordre.

L'or a ouvert à 133 1/8 à 133 1/8, contre 134 1/4 à New York, et après être descendu à 132 3/4, il a fermé à 133 1/8. Les ventes ont compris $25,000 à 132 3/4, $1,500, $2,000, $5,000 et $6,000 à 133, $2,000 à 133 1/8, $5,000 à 133 1/4, $3,000 à 133 3/8 et $1,500 à 133 1/2. Une vente de $20,000 a été faite aujourd'hui à New York pour le compte d'une maison de notre ville à 133 7/8. La seule vente en argent qui ait été annoncée est de $500 en demi-piastres américaines à 130.

Hier a eu lieu une vente (non mentionnée dans notre précédent bulletin) de $4000, en demi piastres américaines, à 130. Nous n'avons entendu parler d'aucune vente en piastres mexicaines. Nous cotons 129 à 130 pour les demi piastres américaines et 3 1/4 à 3 3/4 de prime en or pour les piastres mexicaines.

Le mouvement du change étranger a été très limité, les taux se guidant sur le cours de l'or à New-York. La seule transaction connue est une vente de 1100 livres No 1 et clear à 14 pour cent. Aucune vente de francs connue. On peut coter le sterling nominalement à 146 1/2 à 147 pour bills de connaissement et clear, et 147 3/4 à 148 pour change de banque. Les francs 3 90 à 3 88 3/4 pour bills de connaissement et clear et 3.86 1/4 à 3.85 pour le change de banque.

Le change domestique a été un peu plus ferme ; mais le mouvement était restreint par la petite quantité d'offres. Les banques ont tiré sur New York à 1/4 pour cent de prime, contre 1/8 à 1/4 de prime hier, et les ventes ont compris $10,000, $12,000, $20,000 et $22,000, en effets de commerce à vue sur New York au pair et $20,000, Change de banque à 3/16 d'escompte.

Dans les actions, on rapporte une vente de 155 actions de la compagnie des Abattoirs à $18 25.

Un lot de $2000 de warrants métropolitains a été vendu aux prix réduits de 75.

Aucune affaire connue en billets de ville. Ces billets sont cotés de 25 à 25 1/2 pour cent d'escompte. Les acheteurs ont payé 26 à 26 1/2 d'escompte, et les vendeurs obtenaient 25 à 25 1/2 d'escompte.

## BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE.

Samedi, soir, 14 août 1869.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 109 balles, prises à peu près aux prix antérieurs. Le good ordinary s'est vendu à 28¼ c et le low middling 29, 29½ et 30¼ c. Les ventes ont embrassé 2 balles de coton nouveau. Une balle de low middling reçu avant hier a changé de mains à 38 c, et une balle de strict middling à good middling reçue aujourd'hui s'est écoulée à 38 c. La première a été prise pour être embarquée et ensuite transportée à St Louis au haut du fleuve et la dernière, embarquée pour New-York à départir cette après-midi. Quatre balles de la nouvelle récolte ont été reçues aujourd'hui, lesquelles, jointes aux deux balles reçues du Texas, portent à 10 balles le montant reçu jusqu'ici contre 9 balles arrivées dans le même laps de temps l'an dernier.

Les exportations aujourd'hui ont eu lieu pour New York. Recettes, proprement dites, depuis hier soir, 23 balles, contre 51 arrivées dans le même laps de temps la semaine dernière.

ETAT DU COTON.

| | | |
|---|---|---|
| Stock et mains au 1er sept. 1868, balles | 3044 | |
| Reçu depuis notre dern. rapport | 38 | |
| précédemment | 828828 | |
| Estimé par addition d'échantillons, &c. | 9112 | 837978 |
| | | 841022 |
| Expédié aujourd'hui | 743 | |
| précédemment | 839537 | 840280 |
| Stock en mains | | 742 |

FRET.—Le marché est calme et sans changements. Un navire a été pris pour Liverpool pour y transporter du tabac à 40 s le boucaut.

Coton sur vapeurs pour New York ½. Du pour Boston et Philadelphie ¾ c la livre, farine pour New York 50 c, Tabac pour New York $6 le boucaut, farine pour Philadelphie 70 à 75 c le baril.

Sur voiliers—Farine pour Liverpool 3s, 3d ; tabac pour Liverpool 40 s ; résine pour Liverpool 4 s le baril.

SUCRE ET MELASSE.—Il n'est pas arrivé de sucre de la Louisiane aujourd'hui. La seule vente qui ait eu lieu a été celle d'un lot de 8 boucauts de sucre inférieur à 4 c. ; le prix de 13 à 12 c la livre. Quelques petits lots vendus de secondes mains. La mélasse reçue se vend en magasin à 60 à 70 c le gallon ; sucre et la mélasse de Cuba inactifs. Le sucre de raffineries se vend à 15 à 15¼ c la livre pour le jaune clarifié 16¼ à 16½ pour le blanc et 17 à 17¼ pour le sucre en poudre et en pains. La mélasse venant de raffineries se vend 40 à 85 c le gallon de la bonne à récolte et $1 pour le golden syrup.

ARRIVAGES DE L'OUEST.—Il ne nous est arrivé aucun bateau de l'Ouest, depuis notre revue d'hier.

FARINE.—Le stock de farine est faible, les grades au-dessous du triple extra sont rares et la demande en est conséquemment restreinte. Les ventes d'aujourd'hui ont été bornées à 1200 barils dont 50 de double extra à $6 37½, 70 et 80 do à $6 50, 100 de triple extra à $6 75 et 818 barils de triple extra à $6 62½ à $6 75 le baril. Les grades propres à la boulangerie commandent $875 à $9 25 pour la nouvelle et la vieille.

MAIS.—Le marché est calme bien que le stock de l'article ne soit pas fort et les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 1000 sacs de blanc à $1 05 le boisseau.

AVOINE.—Est calme, mais ferme, 150 et 151 sacs, vendus aujourd'hui à 64, et 500 à 65 c le boisseau.

SON.—Continue à être calme, mais ferme, 150 sacs vendus à $1 les cent livres.

FOIN.—Rare, mais en demande limitée. 70 balles de prime de l'Ouest vendues en lots à $30 la tonne.

PORC.—Le mess est tenu en lots ronds à $35 50 le baril. L'article se vend par placements à $35 50 à $35 75 et se détaille à $36 à $36 25 le baril.

BACON.—Hier, mais on ne l'avait pas rapporté—10 tierçons de jambons curés au sucre se sont vendus au prix avancé de 25½ c la livre. Le stock de bacon est faible. Les jambons curés au sucre sont cotés à 25 à 25¼ c, les épaules se vendent en détail à 17 c, les cotes clear ribbed 19¼ c, les cotes désossées 20 c la livre.

SAINDOUX.—Un lot de 25 tierçons vendu à 20 ¼ c la livre. Le marché est ferme et le stock en mains faible. L'article en tierçons est coté à 20 à 20¼ c, en barillets 22 à 23 c, en caddies 23 c la livre.

BREAKFAST BACON.—L'article commande 22 c la livre de l'article du Nord et de l'Ouest.

VIANDE SALÉE A SEC.—Rare. Les épaules se vendent en détail 15 c la livre.

BEURRE.—Le stock de beurre inférieur de l'Ouest est fort et celui de l'Ouest n'est guère en demande, mais la qualité de choix de l'Ouest, et de Goshen sont rares et fermes. Nous cotons le choix de l'Ouest 26 à 28 c la livre, inférieur 20 à 22 c, Goshen 40 à 42 c, commun du Nord 30 à 36 c la livre.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE.—Le marché est calme et les détenteurs demandent 25 c la yarde. Les commerçants vendent à 26¼ c la yarde pour l'article en balles et en rouleaux 21 ½ c la yarde.

DRÈCHE ET HOUBLON.—Le stock de drèche est faible et se vend actuellement au commerce $2 35 à $2 45 le boisseau de Western spring et d'orge, $2 65 à $2 75 pour celle du Canada Le houblon est stable à 16 à 18 c la livre.

SEL.—La demande de sel de Liverpool est peu active, mais les prix sont encore faciles. Les marchands vendent le gros à $2 20 à $2 25 le sac et le fin $2 30 à $2 35. Les forts lots en entrepots paient en moins 10 c le sac. Pas d'offres de chargement. Le sel des Iles Turques vaut 50 à 60 c le sac.

FROMAGE.—Dans l'article il ne se fait que des affaires en détail à 16 à 18 c pour le bon factory à la mode et 21 à 22 pour le fromage-crème.

BANDES DE FER POUR L'EMBALLAGE.—L'article est en bonne demande et est ferme à 6¼ à 6½ c la livre, selon la qualité.

WHISKY.—Le stock de whisky suffit à la demande, laquelle est peu active. Le rectifié de l'Ouest est coté à $1 12½ à $1 15 le gallon. Le highwine est nominal.

CHANDELLES DE STAR.—Le marché manque de fixité, les 12 oz. se vendent par placement à 16 à 16½ c la livre, les 14 oz. à 18½ à 18¾ c les full weight 21½ à 22 c la livre.

## Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 15 août 1869.

Arrivés hier—79 bœufs du Texas, 347 veaux et veaux d'un an, 8 vaches à lait.

Vendu hier—401 bœufs du Texas, 425 veaux et veaux d'un an, 23 cochons, 10 vaches à lait.

A vendre—523 bœufs du Texas, 3 4 veaux et veaux d'un an, 305 moutons, 16 vaches à lait.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Bœufs du Texas, de choix, nourris au maïs, par liv. net | — — | à | — 00 |
| do do 2de qlt., par tête | — — | à | — 00 |
| Bœufs du Texas, 1re qlt., par tête | 35.00 | à | 45.00 |
| Bœufs du Texas, 2de qlt., par tête | 25.00 | à | 30.00 |
| Bœufs du Texas, 3me qlt., par tête | 15.00 | à | 20.00 |
| Cochons par liv., gr. | 0. 9 | à | 0.11 |
| Cochons (Stock) par tête | 7.50 | à | 9.25 |
| Moutons 1re qlt., par tête | 4.00 | à | 5.00 |
| Moutons 2de qlt., par tête | 3.00 | à | 3.50 |
| Moutons, 3me qlt., par tête | 0.00 | à | 0.00 |
| Vaches à lait, de choix, par tête | 80.00 | à | 100.00 |
| Vaches à lait, 2de qlt., par tête | 50.00 | à | 80.00 |
| Veaux, par tête | 8.50 | à | 12.00 |
| Gros veaux, par tête | 8.00 | à | 12.00 |
| Chèvres par tête | 1.50 | à | 4.00 |

## MOUVEMENT DU PORT.

Bureaux de l'*Abeille*,
Dimanche matin, 15 août 1869.

Hier comme les jours précédents, la chaleur était excessive, cependant les travailleurs de la levée ont été favorisés par une bonne brise de l'Est qui a beaucoup contribué à tempérer l'ardeur du soleil. On a remarqué beaucoup d'activité sur toute l'étendue de la levée, à partir de la place d'armes. Le steamer Crescent City qui est parti hier pour New-York avait un beau fret et quelques passagers. Il y avait beaucoup de mouvement sur les quais du Deuxième District, mouvement occasionné par le départ de nombreux bateaux tous chargés de fret et de voyageurs. Sur le grand quai d'outre Canal, nous n'avons à mentionner que deux départs, mais avec beaucoup de fret et de passagers.

ARRIVÉS HIER—Le Hunter et le Myrtie, tous les deux de la paroisse Plaquemine ; le Welcome de la paroisse d'Ouest Baton Rouge.

PARTIS HIER—Le Myrtie, pour la côte d'en bas ; le Cleona pour le Bayou Lafourche ; le Welcome pour la paroisse Ouest-Baton Rouge ; le Calumet pour la Rivière Yazoo ; le Rapides, l'Era No 10, tous les deux pour la Rivière Rouge ; le Tahlequah pour la rivière Ouachita ; le Henry Ames pour Vicksburg.

Parmi les bateaux réguliers qui partent tous les lundis, nous signalerons aux marchands ainsi qu'aux voyageurs le Hunter, capitaine A. F. Janfreau, lequel fait le service de la paroisse Plaquemines jusqu'à la station Pouqueille deux fois par semaine. Il quitte la ville tous les lundis et jeudis à 10 heures du matin. Ce bateau prend du fret et des passagers pour tous les attérages. M. J. Taylor est préposé au fret.

Partira aussi, demain soir, le Rose Franks, capt. Jos. Dalférès Jr., ce bateau fait le service de la côte jusqu'à Donaldsonville, et prend aussi du fret et des passagers pour tous les attérages sur le Bayou Lafourche. Il part de la Nouvelle-Orléans tous les lundis et tous les jeudis à 5 heures du soir. M. C. Dalférès Jr. est chargé de l'office et M. Frank Dalférès est à la tête du département du fret.

Partira aussi demain à la même heure, pour Bayou Sara, le bateau de la malle, le National, capt. E.F. Gross. M. J.G. Landry, assisté de M.H. Streck, préside à l'office, et M. S. Héno est chargé du département du fret. Ce paquebot part de la ville tous les lundis, à 5 heures du soir, et tous les vendredis, à 10 heures du matin.

ANCIEN ET INFAILLIBLE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC

## LE CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr C. McLANE.

Le plus efficace qu'il y ait au monde.

Toutes les mères devraient l'avoir.
Vos enfants sont-ils malades ?
Ont-ils une démangeaison continuelle au nez
Ont-ils un appétit vorace ?
Ont-ils le ventre dur et enflé ?
Ont-ils une langue sale et un goût désagréable ?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Ont-ils une mauvaise haleine et des maux de tête ?
Ont-ils des déchirements d'estomac ?
Ont-ils un sommeil troublé et des grincements de dents ?
Sont-ils momentanément aveugles et sourds ?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Prenez-vous y à temps—les délais sont dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

N'est pas un candi dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

Peut s'administrer à l'enfant de l'âge le plus tendre, comme à une grande personne.

N'achetez que le CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr McLANE.

Il n'est véritable qu'autant qu'il porte la signature FLEMING BROS.

On le vend dans le monde entier.

## Liste Officielle des Lettres Françaises,

*Restant au bureau de la Poste, le 14 Août.*

LES BUREAUX SONT OUVERTS LE DIMANCHE DE 9 A 10½ HEURES A. M. ET DE 1 A 2½ HEURES.

A

Antonini C Sr, Armentero Ju Sa, Ausel Aug, Auguste, Adeste F, Auzels J B, Aiqué Jos M B, Alvarez G M, Abadie Ju M, Adam A M M

B

Barange Felix, Baides P, Bauto L, Barabino E, Barra Bte, Blais J, Bernard P L Dr, Bergot Dr, Bertraud E, Bergerou C J, Bibl J A, Bois J, Boleblanc B, Bordenave F P, Bourg J D, Baron, Benardo, Baldiavich J Mrs, Baze G, Baze L Mme, Barrosa y Torres Mlle, Bistmale R, Begué B, Berulet L, Berthe Mme, Bellman & Ramos, Brion Fçois, Broutin A, Bottice, Bels A C Mrs, Breussard O Mme, Belas J Sra, Bache Oct, Bond J B veuve, Blanchard Z, Beasbey B, Berniad C, Barboul C, Beauchange, Bienvenu Alex Mrs, Boudro Philip, Bonneearrere O, Bouiligné A, Baron Su

C

Carrillo R, Chornat C, Castro A, Cattillon J, Casas P, Canton, Callier C, Carère C, Casenave G, Cabos J, Chauvin J A, Cerisé Vve, Charault F, Contois J Mrs, Crovegaert G, Corrège S, Castureau G, Carfassi M, Casdor V, Cardona A, Charvet & Duplantier, Clavié V, Charpentier Aug, Carrère S, Caster, Carbonnette Jn-Bte, Ca-taing Vçois, Cheué Aug, Christen J, Couturier H J, Corouel A, Comeau M Vve, Calafat A, Cavalairo J, Caveller G Mme, Chartier Vve, Chalon Caunon F, Charretier F Vve, Castille A Vve, Capdecomé J, Carreau R, Cassagne F, Chrétien, Caut-Livré L Mlle, Cracheron H J, Coorel S B, Copping Vve

D

De Araoz L, Diaz M, Dabery E, Dauton Fçois, Dalternique J, Deshot Fçois, Deschamps B Mme, Devens F, Dal-Orto Dr, Degreux A Mme, Deschapelles B St M L, Desbon et Bonnecase, Douit P, Douais M Vve, Dubois V, Dumas Theo, Dupeire O, Duralin J, DuOllit P, Dulcich A, Di Avelar J R, Del Valle J, Daigre A, Daunel Hy, De Georges G, Delahoussaye M S, Despagnet, De Grange E Mme, Delalondre, Doublan Theo, Dubino A, Du Hart, Dubuc J, Disbor Fçois, Dubos O, Dufrechou D, Ducasse J Mme, De La Peña J B, Darra F, Dambrun A, Dagas Ignace, Demurus A, De Beaumont Dr, Dalage J, Dahuys O, Debat A S Mme, Dreux J O, De George A, Depas M Mme, Dorange Vve Mme, Domestre D, Duplessis J, Ducasse B, Dupuy B, Dumont A, Dupuy M

E

Esteva J, Escoubas Dr, Eves B, Estoup J, Espagne B, Esquierre Jn M

F

Feble Juan, Fabio Vve, Fernandes A Hon, Fontaine P, Forstall P, Ferrer José, Fernort A, Fourniquet R Mme, Fontan Jean, Fegas L, Freche, Fournier J

G

Gasca y Martin E, Garcia J A, Gainard C Mme, Garet J, Grand Adam A, Gravol L B Mme, Grand J, Gilly A Mme, Gourdan J, Grangard A, Gourdain (père), Guitreaux D Mlle, Guell y Planellas J, Gomila A, Gautier D, Gardner C, Grandjean C T, Gareschoux Eug, Griffo A, Gaveraux Jos, Guichier, Gauzeaux F Vve, Guyot M Mrs, Gaillaumondi J, Gaudet A, Gregoire Mme, Grand Adam Mlle, Germaine C Mlle, Geoffroy A, Gerbot, Grozard, Gomez E O, Goin E O, Guilbaux Jos

H

Hern R Sra, Herr A Mme, Huret P, Horvais H, Hector B, Huret P, Hernandez M A J, Holl F Mme

I J K

Jagou, Jeannet A, Jumel A Mme, Jernac Jos, Job Chas, Kroll G Mlle, Jeanin L, Justo Mme

L

Lopez J R, Laglasse Mme, Lafout J, Lacoste B Mme, Larrouse, Lanna A, Laffitte G, Lapart Fçois, Lazaroo Hy, Lavie Joe, Laterre F, Lebrero P, Lietz Dame, Leconte M Mlle, Lefebvre A, Lewis Mme, Lory Eugene, Lantier Louis, Lladó J, Levy Morisse, Lagasse H, Lepinais J B, Laborde Mme, Laffé G, Labar J, Lafond A J Mrs, Lacaze Ju Jr, Leblanc Pierre, Lapite F Mrs, Lanuss F, Loste J, Loret Ju M, LHote E Mlle, Landry C, Lamy C, Larrivière J M, Latour Mme, Lacombe J, Lecoste S H, Larroche A, Landeau F, Larrieu Jn P, Leyelt John, Legrand Mme, Lepasse C, Le Gardeur S, Lezard L, Lessige F, Lettolfel C

M

Martinez P, Menendez A, Mansin F, Marzoni F Mrs, Marcellin Mme, Marot J, Martin J, Mannsol, Mattey Vve, Malles Mlle M Mrs, Michel, Morel C Mme, Mohan A Mme, Maranda F S, Maurs B, Marbel A S, Marty V, Mayille G, Malovskie F, Maroon L, Medan Vve, Menager F, Mehan J M, Montamat O Vve, Mogenier, Monges J, Macau Mme, Mocha Jques, Mailhot F Capt, Mangoes B, Maher B, Monard A, Menage H, Mechou F J, Morsky F, Moutet E

N—O

Noquiriez José, Nadlin Vve, Offein Fçois, Orla J, Orr J, Nassans Jn-Bte, Ochoa

P

Prat Vicente, Pujol J, Paulin Chas, Pardo J, Pére Fçois, Piquet Dr, Picot Jules, Pichon P, Pussard V, Perez A Sra, Posada M, Paquet M Mlle, Prevost A C, Perez V, Prileux C Mlle, Pleatoly Dqu, Poupon, Peres R, Perez Jn, Perlongue H Jr, Perez Jn, Perez Aut, Philippe, Poree Jn, Porter R, Renand A

R

Rallo E, Rebeck M, Ravelet & San, Revacuit M Mme, Ray V Mlle, Roach T, Rivera M Sra, Ruggio G, Ramos Mme, Renaud E Mme, Roussel Aug, Roger J, Ripoll José, Rapuoder Mme, Renaud P, Roussel O S, Rousselot A Mme

S

Santana José, Sora S, Sculcos J, Salamon I, Saxy Aug, Sayers C Mme, Stevens Juan, Salnas, Suarez Jos Mlle, Sola P, Sicolar A, Sauzay P, Sarrad & Co, Sarra A, Sylvestr A, Sylvestre V E, Sonlat C T, Sugarta R, Sanchez J V, Scuter Jn, Serres Jlia, Servat P, Serina Jas, Sylvera M, Schrauder L

T

Tassal E, Torres D, Tarlett X, Tixiere A, Tourniquet Vve, Turpin C Dr, Trlay A Sra, Tapie Jn, Trautman D, Tournade J Mme, Tudury, Tujaque, Turro P, Talesfer B Mme, Tiaud A, Tourat B, Trazillo Teny

U V

Venerio R, Vautier C, Villate F, Vitory Chas, Ubert E, Villeré A J, Vanquelin & Voque, Vincent C, Veuillet M, Voltier L

W Z

Wagner Aloise, Zugasti E

Initiales

Calle St-Anna, No 97 — M C Mlle
Fulano de Tal — Redator de la Verdad
Ma Sœur Elia Permoutier de Ste-Madeleine.

CHAS. W. LOWELL, Maître de Poste.

## CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL, AOUT 1869.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

A

Aurensan Auguste, Avet Alfred, Lafond Mme, née Louise-Aglaé Cécile-Leclere, Lacazes Jean-Jacques-Eugène-Bertrand

B

Begey Jules, Bon Louis-François-Désiré, Ballou Louis, Livran Jean, Lannay Edouard-Isaac, Lasserre Narcisse-Félix, Lavassagne Laurent, Lasserre Dominique, Larbieu Jacques, Labat Louis

C

Charpentier (musicien), Candelier Adolphe, Charbonnel Michel-Ant'ne, Coulon Alexis, Cormier Pierre

M

Moreau Jean, Masson Victor (docteur-médecin)

D

Dreyfus Benoit (les époux), De Barbieris Jacques Antoine, Henri et Anne-Marie, Daries Joseph, De Beffroy de la Grève, Despouy Joseph (originaire de Gourdon, Hautes-Pyrénées), Durmelnstein Léonar (tanneur), Michon François-Zacharie, Mary Hector (les époux), Malet Gustave

N

Niedergang Catherine Mlle

O

Ostalier Charles

P

Parinogue Mme Vve, née Pacheud Julie, Poujoulat François ou Antoine, Poncet Paul, Pelissier François (la famille)

E

Eparros Pierre, Escaraux Michel

F

Faze Louis (boucher), Foudris Ernest

R

Rieux & Cie, Royère Pierre-Vital, Reyaaud Lucien-François, Rouyer Casimir

G

Giraud Joseph, Gosselin Auguste, Guenot Joseph

S

Sanarens Bernard

H

Hudeau Jules

T

Terranche Guillaume-Frédéric

J

Juvile Emile

K

Koeff Nicolas

L

Lhote Jules-Valentin

V

Vazllin Jean-Baptiste, Varet Jean-Joseph-Désiré, Vital Colané

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St Louis, No. 11, entre celles de Chartres et de la Vieille-Levée, est ouverte tous les jours, (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

HOTELS, RESTAURANTS, CAFES

B. PHILIBERT.
HOTEL ET RESTAURANT, MANDEVILLE.
Table d'hôte, à l'arrivée du bateau ; à $2 00.
Déjeuners et dîners, à la carte, cabanes à bains. Ustensiles de pêche, à volonté et gratis.—Chambres pour familles et garçonnières.—Le tout à des prix réduits. 1er août—1m—t. 2j.

CAMPEMENT RESTAURAT.
72, Rue de Chartres.
AUGUSTE BROUÉ annonce à ses amis et au public, qu'à partir d'aujourd'hui 17 juillet, il a réduit ses prix :
Déjeuner (sans vin)....50 sous
Diners avec vin........75 sous
Chambres garnies pour les voyageurs. Au premier, un grand salon. Table de 60 couverts pour repas de noce et parties privées. 17juillet—1m

Crescent Hotel,
A LA BAIE ST-LOUIS.
Cet Hôtel, avantageusement connu, est ouvert et peut recevoir les voyageurs.
Les propriétaires ne négligeront rien pour en faire une agréable résidence d'été. On débarque au "Crescent Wharf," vis-à-vis de l'Hôtel.
22 juin—2m TOULME & SAUCIER, Propriétaires

Restaurant de Paris,
32 rue Bienville,
OSCAR LEUREY, Propriétaire.
PHILIPPE FORGET, Gérant.
Pension à la semaine et au mois. Chambres garnies, bien aérées, pour habitants. 16 mai—1an

RESTAURANT COSMOPOLITE.
Rue ROYALE, No 11, entre les rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.
On y trouvera tout ce que la saison donne de mieux et toute espèce de vins de choix.
Les soupers, dîners, repas de noces, etc. y sont fournis sans délai.—Il y a des salons particuliers au premier. Des chambres élégamment meublées s'y louent par semaine ou par mois. Ce restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 14 mai—1an

REOUVERTURE
Du Lake Park House et Restaurant de
N. MILLER,
au Lac, à l'extrémité du Nouveau Canal.
LA REOUVERTURE de cet établissement a eu lieu, pour la saison, le 21 mars 1869. Des améliorations importantes y ont été faites depuis l'année dernière.
Les amateurs y trouveront les meilleurs vins, liqueurs et autres rafraîchissements, ainsi que les mets les plus fins.
De belles chambres pour repas et mariages y sont attachées.
30mar—6m N. MILLER, Lake Park House.

WASHINGTON EXCHANGE,
RUE ST-CHARLES, NO 19,
Nouvelle-Orléans.
Entre les rues Commune et Canal.
D. M. STELLA, Propriétaire

BISMARK.
CE fameux établissement dont la vogue ne cesse de s'accroître, est foulé tous les soirs par les amateurs de BONNE BIERE, DE JEUX D'ECHECS, DE CARTES, DE DOMINOS, ETC.
Concert tous les soirs.
Restaurant à la carte. 9 mars 1an Mar..JD

MEDECINS.

AUX DAMES.
LE DR. URBAN, qui exerce la profession de médecin depuis trente-cinq ans, annonce respectueusement aux dames de la Nouvelle-Orléans qu'il se consacre exclusivement au traitement des maladies des femmes. Quelle que soit la nature du mal, il opère la guérison qu'il promet, il guérit promptement des fistules, des hémorroïdes, de la faiblesse nerveuse, de toutes les maladies de la matrice, des menstrues, etc. Les consultations sont strictement confidentielles.
Le cabinet du Docteur est à l'angle Nord-Est des rues Remparts et Douane. L'entrée en est au No 195 de la rue des Douane. 27 mai—6m

DR. A. LANDRY,
De la Faculté de Paris,
60 Rue Dumaine, encoignure Royale, 60
TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE.
LE Dr. Landry a fait établir chez lui un appareil complet pour l'application de la MEDICATION HYDROTHERAPIQUE douches froides, sudation suivie de douches froides. Ce traitement, particulièrement efficace dans une foule d'affections de longue date qui ont résisté à tout traitement antérieur, est spécialement applicable aux cas de rhumatisme, goutte, gravelle, névralgies, fièvres intermittentes, paralysies, dyspepsie, maladies du foie, diarrhées et dysenteries chroniques et à toutes les maladies nerveuses. Dans certains cas de maladie le traitement peut être suivi à domicile.
Consultations de 2 à 3 heures P. M. 8juin—1an

LE Dr CAPDEVIELLE
DONNE des consultations de 12 A. M. à 1 P. M., tous les jours, au coin des rues Moreau et Mandeville. 15 mai—3m

Le Dr. LUKE
TRAITE toutes les maladies secrètes, la Syphilis sous toutes ses formes, fait disparaître les mauvais effets du mercure, guérit de la spermathorrée, et de l'abus des forces de la nature. Les maladies auxquelles les dames sont sujettes ont l'objet d'une attention spéciale. Les salons sont disposés de telle sorte que les malades ne peuvent se voir. Le cabinet du Docteur est au No 150 de la rue Bienville. 7 avril—1 an

LES Docteurs JOAQUIN de ZAYAS et FREDERICO HORSTMAN, Membres de l'Académie de Médecine de la Havane, élèves libres de la Faculté de Paris, le premier ayant été aide du Professeur Chirurgical de l'Université de la Havane, offrent leurs services au public dans toutes les branches de médecine et de chirurgie, et particulièrement pour les accouchements, pour les maladies des yeux, qu'ils emploient les méthodes les plus modernes, et pratiquent les opérations que le traitement des affections cutanées exige. Ils se chargent de toute espèce d'opérations chirurgicales pour lesquelles ils ont les instruments de chirurgie les plus perfectionnés.
Consultations tous les jours, en français et en espagnol, à leur bureau, rue St-Charles, No 2b, chambre No 2, au premier, de midi à 2 heures.
Ils donneront des consultations gratis pour les pauvres, le mercredi et le vendredi de 2 à 4 heures de l'après-midi. ZAYAS & HORSTMAN.
RESIDENCES PARTICULIERES—Dr. J. de ZAYAS 372 rue St-Charles. Le Dr. F. HORSTMAN, 312 rue Canal. 30 juillet—1m

DENTISTES.
$20 Seulement 20.
LE Dr Chs MERMILLOD a l'honneur de prévenir le public en général que voulant faire participer tout le monde, pauvres et riches, aux bienfaits de sa profession, il fait des dentiers en caoutchouc vulcanisé pour $20.
Toutes les opérations chirurgicales et mécaniques seront faites avec soin et à des prix modérés. On le trouvera tous les jours de 9 à 4 heures, au cabinet du Dr J. Doperon, No 38 rue de la Levée. Extraction des dents sans douleur. Encoignure Royale. 8 août—3m

Dr. MALONEY
DENTISTE,
No 203 rue St-André, près Magasins.
(Quatrième District).
ANNONCE à ses amis et au public qu'il pose les râteliers à $25. Il répare les dents gâtées de telle sorte qu'elles deviennent aussi bonnes qu'auparavant. Il porte la plus grande attention à [illegible] Le Dr. MALONEY A REMPORTÉ LE PREMIER PRIX une médaille en argent pour le meilleur râtelier fait en Louisiane. Il rétablit les vieux râteliers et garantit son travail. 21mai—1an

Changement de domicile.
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE
No 130 RUE DU CANAL....130
entre St-Charles et Carondelet, où il continue à exécuter complètement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles sur plaque en or, en argent, ou du volcanite à des prix modérés.
Consultations en français, en espagnol et en anglais. Extraction de dents sans souffrance au gaz hilarant ou protoxyde d'azote. 2mai—1an

Le Dr. CHARLES E. KELLS
DENTISTE.
Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal, près de Lopes.
Extraction de dents sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote.
14 mars—1 an

Propriétés à louer ou à vendre.
MAISON A LOUER.
A louer, rue Robertson, près l'Esplanade, une jolie MAISON à étage, contenant six chambres avec vestibule, cuisines hautes, cuves et grand terrain attenant. Possession en sera donnée au 1er septembre.
S'adresser à MM. A. BONNEVAL & CO., No. 22 1/2 rue Carondelet. 14 août—15j

A LOUER.
La BATISSE à quatre étages et en briques, No 19 de la rue de l'Union. Elle a été occupée par un restaurateur pendant plusieurs années et convient pour ce genre de commerce. Elle a vingt-deux chambres à coucher au deuxième, au troisième et au quatrième étages. Il y a, au rez-de-chaussée, salon, cuisine, offices, etc. On peut la livrer immédiatement.
S'adresser à JACKSON & MANSON.
7août—1m Au coin des rues Gravier et Tchoupitoulas

Vaste maison à vendre ou à louer
A long terme, à des conditions avantageuses.
Cette maison est située rue Royale, entre St Louis et Toulouse. Elle a un rez-de-chaussée et trois magasins portant les numéros 121, 123 et 125. Le 1er, par ses grandes proportions et la bonne distribution des appartements et la bonne disposition d'une salle à manger et un grande cour, est convenable pour un hôtel, une pension bourgeoise, ou une grande famille. S'adresser, sur les lieux, au propriétaire. 3août—1m

Plantation à vendre.
A huit milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, rive droite, une terre de quatre arpents de face au fleuve Mississippi, sur cinquante trois ou quatre de profondeur.
Cette terre, l'une des mieux placées qui soient en Louisiane pour une résidence, est très élevée et à l'abri de toute crevasse. Son sol vierge produit en abondance et perfection toute espèce de fruits et légumes. Il s'y trouve une forêt pouvant contenir douze mille cordes de bois et une jeune orangerie de quatre arpents. La pêche y est abondante une partie de l'année. Avec des cultures appropriées elle pourrait produire un revenu supérieur à celui de mainte grande habitation.
Ce domaine conviendrait admirablement pour un collège ou un asile, les pensionnaires pouvant eux-mêmes et seulement comme récréation, y cultiver tout ce qui serait nécessaire pour leur entretien.
S'adresser à M Rinck, propriétaire, sur les lieux. 8juin

A VENDRE OU A LOUER.
A partir du 1er septembre prochain la grande maison rue des Français, No 66, en face de la Place Washington, Troisième District, ayant en bas un vestibule sur le côté nord et une large porte cochère sur le côté Sud, deux salons avec porte à coulisse, une grande salle à manger et deux chambres avec dépenses ; au haut, deux chambres ouvrant sur deux galeries nord et sud avec cabinets, vestibule, &c. La cuisine est à deux étages en briques et contient six bonnes chambres. Il y a dans l'arrière cour une écurie en briques. Le terrain a 60 pieds de face sur une mesure de 212 pieds français de profondeur et 55 pieds de face, forme jardin et parterre. Plusieurs arbres fruitiers y sont en valeur. La cour est briquetée et pavée partiellement en pierres plates. La maison est fort agréable et présente beaucoup d'avantages. Pour plus amples renseignements s'adresser à M. Geo. Wm LOGAN, Jr., facteur de coton et marchand-commissionnaire, rue de l'Union, No 24. 8août

GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL, au coin des rues Toulouse et Villeré—Nlle-Orléans.
PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIERE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres, à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. F. Girardey & Co. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés à toutes les heures du jour. 3juillet—1an

DEMANDE DE MEUBLES.
ON donne le bons prix pour toute espèce de meubles de seconde main au No 156 de la rue Delord, près Camp. Le magasin ci-devant au No 274 de la rue du Camp. A vendre, au même endroit, un fort lot de lits en fer et de meubles de Bureaux. Les personnes qui désirent acheter des meubles à des prix raisonnables trouveront leur avantage à s'y adresser. On y achète des meubles en grandes ou en petites quantités, au comptant. Emmagasinage de meubles à des prix raisonnables. 28mars—1an t 1 2

MANUFACTURE A LA VAPEUR.
GRAUGNARD & SCHNEIDER,
MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL,
Fabricants de Tabac à Priser et de Tabac à Fumer.
IMPORTATEURS DE CIGARES DE LA HAVANE,
No. 11, Rue Vieille-Levée,
En face du Bureau de Poste, Nlle-Orléans.
TABACS de Périque, de la Virginie et du Maryland, à fumer. Tabacs Périque, des Natchitoches, de la Virginie, Macouba, à la rose et d'Ecosse, à priser. Pipes Ecume de Mer, Bruyère et autres variétés, constamment en magasin.
Nous fabriquons également du Tabac à Chiquer, naturel et coupé fin, et le vendons en barils de 10, 20, 40 et 60 livres. 9 juin—1an

$40—$45—$50,
Est le prix d'une Machine à coudre de WILSON.
—AU—
No 6, DE LA RUE BARONNE.
ELLE est sans rivale sous le rapport de la simplicité, de la durée et de la beauté.
Elle coûte vingt-cinq piastres de moins qu'aucune autre machine de premier ordre.
On demande des agents dans tout le Sud. S'adresser à E. W. INGE, Glass Box 487, Nlle-Orléans. 19mai—3m

CHANGEMENT DE LOCAL.
WAGENER & MEYER
ANNONCENT à leurs amis et au public de la ville et de la campagne qu'ils ont transféré leur magasin du No 61 de la rue du Camp au No 180 DE LA RUE DU CANAL, en face de Christ Church, où ils continuent le même genre d'affaires et reçoivent continuellement de nouveaux articles qui viennent s'ajouter à leur grand stock de glaces françaises et allemandes, gravures, chromos, lithographies coloriées et autres, cadres de portraits et de lithographies dorés, bois de rose et de forme ovale et carrée ; cadres de cartes photographiques, corniches et stores de fenêtres, glands et cordons.
Ils offrent également divers autres objets qui ne peuvent figurer sur cette liste et qu'ils vendront au plus bas prix pour du comptant. 14juil—1m

MANUFACTURE DU SUD.
JOHN NORWOOD,
Fabricant et Marchand de Bottes et de Souliers,
No 180 de la rue du Canal, près Dryades,
Nouvelle-Orléans.
Il prend, sans retard, les mesures des dames, des messieurs et des enfants. 1avril—1an

GLYNN & WINTZ,
9..........RUE DU CAMP..........9
Fabricants et marchands de chaussures pour hommes, dames et enfants, Chaussures faites et Chaussures sur commande. Les meilleurs ouvriers et d'excellents matériaux sont employés.
Agents du Vernis-Bronzé de Cahill.
On a toujours en magasin le célèbre tirage anglais de Day & Martin. 7 mars—1 an

CUVES
—ET—
Toute espèce de Travaux de Charpente.
LE soussigné se charge de faire des cuves, d'exécuter toute espèce de travaux de charpente, de réparer, de changer les bâtisses, d'installer les magasins, etc.
J. H. BEHAN, No 14 de la rue Franklin, près Canal ou au Glass Box 265 du bureau de poste de la Nouvelle-Orléans. Résidence, No. 245 de la rue du Canal près Franklin. 13 avril—1an t12j

UN AUTRE GRAND TRIOMPHE
Pour la Machine à Coudre de
Grover & Baker,
Les deux premiers prix à la troisième Grande Foire de l'Etat de la Louisiane.
Bureau et salle de vente, pour les Etats du Sud, au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Louisiane. 21 mai—3m

Julius Loeffler,
(successeur de CHAS. LOEFFLER,)
POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant
D'Installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc.,
No. 126, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse. 8août—1an Nouvelle-Orléans

Pianos, Musique.
ET
Instruments de Musique.
CHARPAUX & LOUBERE,
46..........RUE ROYALE..........46.
IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que FAIVRE, JELMINI, BORD, (avec leur système en fer, perfectionné et indispensable pour la bonne tenue de l'accord) PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPEL&c., &c.
Grand assortiment de partitions, d'airs d'opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte et autres instruments, de méthodes, &c., &c.
Le tout offert à des prix excessivement réduits. 2mai—1an

INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 275, rue Dauphine, entre Urselines et Hôpital
On peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement. 21août—1an

Collège Classique et Commercial.
133......RUE QUARTIER......133,
Entre Remparts et Bourgogne.
Directeurs :
Edw. C. HAYDEL—Chs. BLETON.
LES pensionnaires seront l'objet des soins les plus assidus.
Cours classique et commercial complet en anglais et en français. 31janv—1an

Collège d'Etat de la Louisiane et Académie Militaire.
Près d'Alexandria, Louisiane,
Fondé et soutenu par l'Etat de la Louisiane.
Pour renseignements, s'adresser à D. F. BOYD, Surintendant A Alexandria. 11janv—1an

Tonnellerie qui a remporté le prix
AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS.
LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et demi barils à mélasse et de boucauts à sucre. Il a constamment un grand stock de perches à cercles de boucauts et de barils qu'il offre à des prix modérés et sans frais de charroi.
B. J. BERKERY.
Nos 31, 32 et 33 de la rue Front, entre Conti et Bienville. 3avril—1an

JOHN ARMSTRONG,
Fonderie et Fabrique de Bouilloires,
Au coin des rues Erato et Nlle-Levée.
Nlle-Orléans (Lne.)
FABRIQUE DE MACHINES A VAPEUR VERTICALES et HORIZONTALES.
Moulins à sucre, machines à scier, moulins à scie, colonnes en fer, façades de bâtisses, fourneaux, barres à grilles, vaisseaux pour l'usage, articles à gaz, bouilloires de toute espèce, bâtis caisses et articles de forge, &c. 2avril—6m, M J S

Opium. Opium. Opium.
Attendu par le steamer
ALHAMBRA,
qui arrivera directement dans ce port, au commencement de juillet, à vendre par
E. J. HART & Co.,
2juin Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

Biscuits de Fantaisie de
Peak, Frear & Co.,
Et Extraits de Biscuits à la viande, de Liebig.
Des ordres pour la vente en gros seront remplis par l'entremise de
E. J. HART & CO.,
Seuls Agents dans les Etats du Sud,
Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.
A vendre, en détail, par
H. F. WILSON & BRO,
Au coin des rues Magasins et Philip.
CLARK & MEADER,
Au coin des rues Commune et Carondelet.
SAM'L HASTINGS,
2juin Au coin des rues Magasins et Félicité.

Sucres !
1000 Colis sucres, en poudre, pains de sucre et sucre en morceaux, A, C.—Blanc, jaune et brut—attendus et en magasin.
A vendre par
E. J. HART & Co.,
2juin Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

SOUDE, 55 0/0.
SEL DE SOUDE.
SOUDE CAUSTIQUE, 62 0/0,
BI-CARBE DE SOUDE.
A vendre, en magasin et en Douane, par
E. J. HART & Co.,
2juin Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

Daniel & James D. Edwards
Nos. 21, 23, 25, et 27 de la rue Delta,
—Et—
Nos 22, 24, 26, et 28 de la rue Front
Nouvelle-Orléans, Lne.
Fabricants d'équipages à vapeur, améliorés,
POUR LA FABRICATION DU SUCRE,
Et de toute espèce d'ouvrages EN CUIVRE, FER et TOLE, ROBINET EN CUIVRE, SOUPAPES, SIFFLETS de MACHINES A VAPEUR, &c.
ALAMBICS et SERPENTINS EN CUIVRE pour distilleries à grains et autres distilleries ;
—Marchands de,—
TUYAUX et INSTALLATIONS en FER de toute grandeur.
POMPES A VAPEUR ET A BRAS.
Ils font et réparent les JAUGES POUR VAPEUR et EAU et se chargent de toutes sortes de REPARATIONS qu'ils exécutent dans le plus bref délai. 22 juin—un an

A la Selle Anglaise.
F. GIEFERS,
24......RUE ST-CHARLES......24.
FABRICANT de Selles de Chasse, de Course, de Cavalerie et de Dames. Importateur d'articles de sellerie anglais et français, tous de qualité supérieure.
Prix modérés. 7janv—1an

Magasin de cuirs et d'articles de cordonniers.
No. 36, DE LA VIEILLE-LEVÉE.
L'ATTENTION du commerce et des acheteurs est appelée sur un grand assortiment de tous les articles qui se rattachent à la manufacture de souliers. J'ai toujours en magasin les meilleures peaux de veaux, françaises et américaines, les meilleurs maroquins, cuirs Memlock et Oak à semelles, serges anglaises, élastiques, rubans à border, &c.
Les arrangements que j'ai conclus en Europe et aux Etats-Unis, me permettent d'offrir les plus grands avantages au commerce.
Wm. J. SHELDON,
No. 36, de la rue Vieille-Levée près les rues Bienville et Douane. 11juil—3m

CIGARES. CIGARES.
Premier prix à l'Exposition de 1869
F. SUAREZ,
13......RUE COLUMBUS......13,
Entre Remparts et St-Claude.
TOUJOURS en magasin un assortiment complet de CIGARES fabriqués avec le meilleur tabac de la Havane, de même que des cigares mêlés et du pays au plus bas prix du marché. 14mai—3m

MANUFACTURE DE CIGARES
DE
J. Ballester,
Encoignure Chartres et Bienville.
LES consommateurs trouveront constamment dans cette manufacture un assortiment considérable et varié de cigares de choix de toute qualité. 8avril—1an

H. F. GIVEN,
11......RUE DE L'UNION......11
COURTIER DE SUCRE ET DE COTON,
ET
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
16juill—6m Nouvelle-Orléans

PHARMACIE.
HENRI MENAGE, pharmacien de la Faculté de Paris, ex-interne de l'Hôpital Napoléon III, a l'honneur de faire savoir qu'il vient de rouvrir la pharmacie encoignure Bayou et Johnson. On trouvera chez lui toutes les spécialités françaises et américaines et des médicaments frais et consciencieusement préparés, à des prix modérés. Il fait appel à la confiance de messieurs les docteurs qui voudront bien l'honorer de leur confiance avec soin et ponctualité à toute heure du jour et de la nuit. 21juil—1m

SOLE AGENTS for the sale of BRUGG & Co's CHAMPAIGN
A. ROCHEREAU & CO.,
COMMISSION MERCHANTS
Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,
20 —1 an 16 & 18.......ST-LOUIS STREET.......16 & 18

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co.,
OF NEW YORK.
ORGANISEE EN 1859. AUCUNE POLICE NE PEUT ETRE FORFAITE
Prise de Moitié d'Emprunt. Aucun billet n'est exigé.
DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT, 50 POUR CENT.
Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende réversible

Etat des Affaires.
Polices en vigueur $25,000,000
Actif 1,500,000
Revenu annuel 800 000
Pertes payées 500,000

Officiers.
W. H. PECKHAM, Président,
H. V. GAHAGAN, Secrétaire,
L. MCADAM, Actuaire,
G. A. FUDICKAR, Surintendant d'Agences.

DIRECTEURS.
Hon. John A. Dix, New-York.
Hon. James Harper, maison Harper & Bros, ex-maire de New-York.
John J. Crane, président Banque République,
William T. Hooker, Wall Street,
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co,
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co,
Hon. George Opdyke ex-maire de New-York,
Minot C. Morgan, banquier,
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co,
Benjamin B. Sherman, trésorier New York Steam Sugar Refining Company,
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co.
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats,
E. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co.
William Wilkens, maison W. Wilkens & Co
Julius H. Pratt, négociant,
William W. Wright, négociant,
Charles J. Starr, négociant,
William Allen, négociant,
George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York,
George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company,
John H. Sherwood, Park Place,
Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty-third Street,
Edward H. Wright, Newark, New-Jersey,
George W. Farlee, avocat,
W. L. Cogswell, négociant.

JOSEPH MAGNER,
AGENT GENERAL POUR LA LOUISIANE,
No 48 DE LA RUE DE L'UNION.
25 fév

Point d'Aiguille Double, Elastique.
LA MACHINE A COUDRE
QUI A REMPORTÉ LA MEDAILLE D'OR,
$40..........$45,
ELLE N'A PAS D'EGALE SOUS LE RAPPORT DE LA SIMPLICITÉ.
Elle est patentée en Amérique et en Europe.
Toute la machine est à la surface et peut se huiler sans changement de place. La longueur du point peut être changée tandis que la machine fonctionne. Le fil vient directement des premières bobines dedans et la machine coud avec vitesse, du coton ou du fil de tous les numéros, les dentelles les plus fines et les draps les plus épais.
Elle fait plus que la plupart des machines de grand prix, car, avec les attaches convenables, on peut faire tous les points de couture de couleur et de grandeurs convenables, et les broderies supérieures à tout ce qui peut exécuter la main.
Voici quelques uns des nouveaux avantages de cette machine :
1 Elle fait le point double élastique et tire le fil de deux bobines.
2 Elle fait un ourlet plus fort et plus joli que n'en peut faire la main ou une machine quelconque.
3 Elle a un très grand espace sous le bras et l'aiguille, ce qui est un grand agrément.
4 Le travail apporte mieux que celui d'aucune autre machine, l'effet du blanchissage, du repassage et de l'usure.
5 Elle fonctionne plus rapidement, elle a besoin de moins de force, elle est plus simple et coûte moins qu'aucune des machines actuelles.
6 Elle ne fait presque pas de bruit ; on apprend facilement à s'en servir et il est facile de la tenir en bon état.
7 Elle économise le temps, l'argent, le travail et la patience.
8 Elle convient pour tous les travaux d'aiguille.
9 Elle a tous les avantages qu'offrent les autres machines, et se fait joint au bon marché, devrait la recommander à tout le monde.
Enfin, elle possède tous les avantages nécessaires ; lo elle coûte peu, ce qui est la chose la plus importante ; 2o elle est simple et elle dure ; 3o le mécanisme en est parfait.
J. CONSIDINE Agent, 29 rue Canal.
On demande, dans les Etats de l'Alabama, du Mississippi de la Louisiane et du Texas des agents qui ont de petits capitaux. De grands avantages leur sont offerts. Post-Office, Boîte 814. 1juin—3m

De la viande fraiche, en tout temps ! en mer, dans le camp et en marche.
Viande de Bœuf, de Stabler, dans des boîtes en ferblanc, et sans os.
GARANTIES POUR TOUS LES CLIMATS.
L'EXPÉRIENCE a prouvé la bonté de cette viande qu'on offre au public comme le meilleur remplaçant de la viande fraiche du marché et elle est de vend à plus bas prix. Elle n'a pas d'os, elle est dans des boîtes en ferblanc de 5, 10, 15 et 20 livres, et les boîtes sont dans des caisses d'environ quatre-vingt-dix livres.
Pour les voyages en mer, elle est supérieure à la viande cuite ou à la viande salée, car elle conserve le jus et l'odeur de la viande fraiche. Lorsqu'elle est préparée et cuite d'après la recette qu'on trouve sur la boîte, elle fait une soupe, un ragoût ou un bœuf qui vaut celui de la viande fraiche. L'article a de grands avantages sur la viande préparée pour les marches ; les Commissaires de l'Etat la viande fraiche, elle prévient le scorbut que produit un usage constant de la viande salée.
—Elle se conserve, assez longtemps, dans tous les climats.
A. C. PIERPONT & CO.
Marchands de groceries en gros et Receveurs de provisions,
No. 15 de la rue Nlle-Levée, Nlle-Orléans—Agents

Travail libre.—Bureau et Enregistrement de Terres.
Coin des rues Lafayette et Nlle-Levée.
LES Commissaires d'Enregistrement ont établi une Bourse de Travail pour les hommes et les femmes demandant du travail et pour tous les résidents de l'Etat qui ont besoin de travailleurs. Ils ont établi également un bureau pour les personnes qui ont des habitations, des terres à vendre aux émigrants. Le bureau est ouvert de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
Les planteurs sont priés d'y adresser leurs demandes et d'y communiquer pour la publication, tout ce qui a trait au climat, à la terre, aux avantages et aux ressources de la Louisiane, à l'effet d'attirer les capitaux et les travailleurs.
Les lettres doivent être adressées à JAMES O. NOLAN, Président et Agent général du Bureau des Commissaires d'Emigration. 2juin—6m

Ch. FACIOT,
RELIEUR DE PARIS.
EXECUTE la reliure en tout genre, collage et vernissage de cartes, dorure sur tranche, marbrure, encadrement en passe-partout. Aussi Cartonnage et ouvrages de fantaisie, etc. 37, rue Toulouse, entre Chartres et Royale.
Prix modérés. 24juin—1an

Vins—Liqueurs—Provisions—&c
E. DECHAMPS,
No. 20 de la rue St-Louis, Nlle-Orléans,
IMPORTATEUR direct d'eaux-de-vie et de vins français ; de liqueurs, absinthe suisse, kirsch, fruits à l'eau-de-vie, huiles et liqueurs du pays, etc.
Seul importateur des vins de Pouget fils, de Bordeaux. 1janv—1an

AGENCE GENERALE.
Eau-de-vie Sazerac de Forge & Fils.
do Alphonse Cahuzac,
Champagne Chs Heidsick,
Porto de E. Cazet,
Des ordres seront reçus pour l'importation directe.
AUG. COUTURIE & Cie.
3 fév—1 an 37 Vieille-Levée.

G. W. DUNBAR & FILS,
12 et 14...RUE ST-LOUIS...12 et 14
NOUVELLE-ORLEANS
Importateurs et Marchands
de toute espèce de
CORDIAUX et LIQUEURS FRANÇAIS,
Anisette, Curaçao, Marasquin,
CORDIAUX ASSORTIS,
Absinthe et Kirsch,
—ET—
Fabricants de Syrops de Fruits,
23déc—1an Médaillés.

SUCRES RAFFINES—Sucre en pains, coupés ; Sucre en morceaux et Sucre en poudre.
A. THOMSON & CO,
No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, marques Orléans, Louisiana et Chalmette.
A. THOMSON & CO,
No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et jaunes, de différentes qualités.
A. THOMSON & CO,
No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucres d'habitations.
A. THOMSON & CO,
No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts.
A. THOMSON & CO.
16fév 6m No 48 de la rue Tchoupitoulas.

VIEUX WHISKY BOURBON,
DE J. A. MILLER,
Paris, Comté Bourbon, Etat du Kentucky.
Provisions et Céréales.
Constamment en magasin, un fort stock de Vieux Bourbon et Vieux Rye, purs, Whisky Rectifié,
de tous les âges, prix et preuves, de la meilleure qualité. Ordres pour Sucre, Mélasse, Café, Fournitures de bâtiments, Coton, Corde et Toile d'emballage, Maïs, Farine, &c.
Avances sur les consignations faites à MM. F. D. COBB & CO, à New York.
COBB, DOLHONDE & CO,
Au No 37 de la rue Natchez.
22 janv—au 31juil—Mar J D

CAZAUX & VERGNOLE
73.......VIEILLE-LEVEE.......73
MAISON FONDÉE EN 1841.
IMPORTATION DIRECTE.
VIN rouge et blanc, Absinthe, Kirsch, Vermouth, Cordiaux & Liqueurs, Maraschino, Curaçao, Anisette, Chartreuse, Raspail, Cacao à la vanille, Crème de Moka. Fruits à l'eau-de-vie.
Prix modérés et qualité supérieure. 4 mai—1an

MOULIN A RIZ SONIAT,
SITUÉ A LA PAROISSE ST-CHARLES,
A un mille au-dessous de l'Eglise Rouge.
CE MOULIN a été construit par MM. Leeds & Co, sous la surveillance de M. F. McKinley, Pipveuteur des plus perfectionnés et qui depuis 30 ans monte des des moulins du même genre dans la Caroline du Sud. Le charbon étant le seul combustible en usage et la bâtisse construite en briques, le danger d'incendie est presque nul.
Un grand warehouse, bâti sur la Levée, et dans lequel on a un gardien, met le riz qui arrive et qui part à l'abri de tout danger. En un mot, rien n'a été épargné par les constructeurs et les propriétaires pour en faire un moulin de premier ordre.
Pour plus d'informations, s'adresser à EMILE DUPRÉ, Enc. Peters et Douane, ou aux MM. SONIAT FRERES, soins de J. LONG, Kenner P. O.
A vendre—Un équipage de 6 chaudières [illegible]. 1er janv—1an

AVOCATS.—Société.
LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison WOOLDRIDGE & THOMAS, pour l'exercice de leur profession d'avocats.
E. WOOLDRIDGE,
J. W. THOMAS.
8juin—3ms Bureau No. 21 de la rue du Camp.

HABILLEMENTS D'ENFANTS
ET
ARTICLES DE TOILETTE
POUR HOMMES.
B. T. WALSHE.
110 rue du Canal,
8janv—1an NOUVELLE-ORLEANS.

CHANGEMENT DE MAGASIN,
POUR CAUSE DE RECONSTRUCTION.
Ant. Carrière. Emile Carrière
A. CARRIERE & Co.,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
—ET—
IMPORTATEURS de vins, eau-de-vie, etc., ont transporté leur magasin du No 15, rue Bienville, au No 21, même rue.
AVANCES.—Avances libérales sur produits consignés à leurs amis du Havre et de Bordeaux, faites par A. CARRIERE & Co.
CHANGE.—Change sur Paris, le Havre et Bordeaux, payable dans toutes les villes de France, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par A. CARRIERE & Co. 11 juillet—3m

Directory de la Nlle-Orléans, J. Chandler pour 1870.
LES souscriptions et les avis doivent être adressés à Robt. Chandler, Lock Box 271 du Bureau de Poste ; à la boîte 404 du Mechanics' Dealers Exchange, No 108 de la rue St-Charles, et au bureau du "Picayune". 3 juin—4m

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.
Bureau No 78 rue du Camp, coin Natchez
DIX-SEPTIEME ANNÉE.
Actif, le 31 décembre 1868...$1,143,514 57.
ALFRED MOULTON, Président,
WM. M. PERKINS, Vice-Président,
A. W. HENTER, Secrétaire.
Cette Compagnie continue d'assurer contre les risques d'incendie, de rivières, et de mer, aux taux les plus [illegible].
Directeurs
E. K. CONVERSE, OCTAVE VOORHIES,
ANDREW HODGES, W. H. MAY,
ROBERT HARE, J. W. ALLEN,
B. M. HORRELL, JNO. T. MOORE,
WM. CHAMBERS, JNO. G. ROBB,
D. A. CHAFFRAIX, W. M. PERKINS.
fév auil déc t12

W. W. CARRE & Co,
350.........RUE DELORD.........350
MARCHANDS de bois de charpente, pin et cypre, Fabricants de Chassis, Portes et Jalousies, Bardeaux, etc. Bois pour bâtisses, scié selon l'ordre. Cabanes pour travailleurs d'habitations faites par pièces et toutes prêtes à être montées.
Les ordres devront être laissés au Mechanics' & Dealers' Exchange Association, No 105 St Charles. Boîte No 40. 8 fév—1an

Jardin Magnolia, au Pont du Bayou
GRAND Concert instrumental, DIMANCHE après-midi, 25 juillet 1869. Les meilleurs vins et liqueurs et des rafraîchissements de toutes les espèces seront servis par des employés courtois. Les familles qui désirent un lieu de récréation trouveront au meilleur dans les faubourgs de la Nouvelle-Orléans.
25juillet—3m GEO. MERZ, Propriétaire

Avis aux Planteurs Sucriers.
LA MANUFACTURE "CRESCENT CITY"
De Barils à Mélasse.
Nos. 59, 61, 63, 67 et 69 de la rue St-Joseph, Nlle Orléans.
AYANT un jeu complet des dernières machines perfectionnées pour la manufacture de barils, nous sommes prêts à faire par jour, de deux cents à trois cents barils à mélasse. Les douves et fonds sont faits avec les meilleurs bois et au prix de la main. Nous les vendrons à des prix réduits et les ferons à cercles de fer ou de bois et au gré des acheteurs.
Nous invitons les personnes intéressées à ce genre d'industrie à venir examiner notre stock et à examiner des facilités que nous possédons avant d'envoyer leurs commandes ailleurs.
Les ordres laissés à l'entrepôt de vivriers de S. Maret, Denman & Co, au coin des rues Carondelet et Gravier, seront exécutés sans délai.
E. F. WALLICHE & Co.
18juin—6me D. M. HOLLINGSWORTH

J. K. BAILEY,
246.........Rue du Canal.........246
VINAIGRE.
Etabli en 1840.
ACHAT de cidre, vin et bière aig
Achat de barils vides.

F. GONTHIER,
—a transporté son—
ETABLISSEMENT DE TAILLEUR
—AU No—
143......de la rue Gravier......143
Où il est prêt à recevoir ses anciens clients comme à exécuter les commandes à des prix réduits. 5 avril—6m

GEORGE MERZ,
BOIS DE CONSTRUCTION
MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION.
Au coin des rues Toulouse et Robertson Vieux Bassin.
DU Bois préparé et brut, des Chassis des Jalousies, des portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 19juillet—1an

JOS. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR,
39..........BOURBON..........39.
Entre Douane et Bienville,
Autrefois, rue de Chartres No 34.
8fév—1a 3f pa—4lm.mer.jan

Avis de Société.
MR. FRANK H. HOOKER devient mon associé à partir du 1er décembre 1868. Le nom de la maison sera J. A. LUM & CO. J. A. LUM.
Le commerce de voitures se fera, dans les nouveaux magasins, No 162 rue Gravier, et No 12 rue Union, vis-à-vis du No 8, St Charles, où l'on trouvera un grand stock de VOITURES de tous genres pour le marché de cette ville.
J. A. LUM
FRANK H. HOOKER

Bon Marché !
McINTYRE & APPLEGATE,
Plombiers et marchands de Fourneaux de cuisine et Bouilloires, Baignoires, Lavabos, Pompes, Pompes à t, Tuyaux en plomb, Robinets en cuivre et en plaqué. No 146 rue Poydras, Nouvelle-Orléans.
Agents des Tuyaux doublés en ferblanc patentés de Colwell, Shaw & Willard. Ils se chargent de poser des appareils à gaz et hydrants. Ils se chargent également de toute espèce de travaux.

J. J. ALBERT,
60...Rue Douane...60
A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX de tout genre :
Feutre, Laine, Paille, Campêche, &c., &c.
Convenable pour le détail de la ville et celui des marchands de la campagne.
1er janv—1an

FONDERIE DE LEEDS
[ETABLIE EN 1825]
Au coin des rues Delord et Foucher.
NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts comme par le passé à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dresser, des Moulins à scie et des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grilles et à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations de la manière la plus satisfaisante.
LEEDS & CO.

CHARLES E. WYNNE & FARR,
Marchands et Agents pour la vente
—DE—
MACHINES ET INSTRUMENTS D'AGRICULTURE,
No 111, rue Gravier, Nlle-Orléans.
NOUS avons constamment un stock complet de MACHINES à vapeur, stationnaires et portatives, MOULINS à scie, MACHINES à égrener et à coudre sur le coton, MACHINES et EVAPORATEURS et MOULINS à sucre, MOULINS Diamond à grains et toute espèce d'instruments d'agriculture, que nous offrons aux prix de la manufacture.
Nous invitons nos acheteurs à venir les examiner avant de s'adresser ailleurs.

Chemins de fer.

Chemin de Fer Pontchartrain.
Arrangement d'été.
DEPARTS.
—DE LA VILLE— —DU LAC—
[illegible]
Le convoi de 9 heures du soir, du Lac, ne va qu'à l'ancien dépôt.
Un char à cheval partira de l'ancien dépôt, à 4 heures du matin et du Lac, à 5 heures du soir.
Le Dimanche un convoi à vapeur partira du nouveau dépôt à 4 heures du matin.
Les convois partiront à toutes les heures, le dimanche de 5 heures du matin à 8 heures du soir.
Prix du passage jusqu'à Gentilly 15 cents et autant pour revenir.
Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.
G. PANDELY, Surintendant Général.

JOHN M. COONEY,
AVOCAT,
(Ancien commis aux minutes de la Quatrième Cour de District)
Bureau, No 21 de la rue du Camp,
4 juin—6m (Au premier.)

Banques Cies. d'Assurances etc
COMPAGNIE
Mound City d'Assurance Mutuelle
DE LA VIE,
A ST LOUIS, MISSOURI.
Capital de $150,000 payé, et un Capital garant de $300,000.
Actif, le 15 mai 1869..........$216,211 90
Nombre de polices émises jusqu'à présent, 1ère année, au 30 mai, 1,031.
OFFICIERS
Du Bureau Principal à St Louis.
JAS. J. O'FALLON............Président
A. M. BRITTON............Vice Président
S. W. LOMAX............Secrétaire
A. H. BUCKNER............Assistant-Secrétaire
W. HATCH............Agent Général
W. W. GRISSOM............Officier Médical
E. E. HARVEY............Actuary-Consultant
Directeurs.
JAS. H. LUCAS, JAS. J. O'FALLON
A. M. BRITTON, A. S. GARRISON,
S. A. HATCH, W C SIPPLE,
A. M. WATERMAN, A. H. BUCKNER,
A. McDOWELL.
Officiers de l'Agence de la Louisiane.
Gouv. C. H. MOUTON............Président
Juge E. T. MERRICK............Vice Président
R. S. SIMMES............Secrétaire
Examinateurs Médicaux.
G. AUSTIN, M. D, J. N. FOLWELL, M. D
Directeurs pour la Louisiane.
Gouv. C. H. MOUTON, de la maison C. H. Mouton & Co
Juge E. T. MERRICK, de la maison Race, Foster & E. Merrick.
F. H. HATCH, de la maison Samuel Smith & Co.
JAMES JACKSON, de la maison Jackson & Manson.
OCTAVE VOORHIES, de la maison C. W. Bancker & co
THOMAS FITZWILLIAM, de la maison T. Fitzwilliam & Co.
R. S. MORSE, Propriétaire du City Hotel.
Gén. S. B. SIMMES.
La Compagnie Mound City d'Assurance Mutuelle de la vie étant une institution domestique, les citoyens du Sud devraient la préférer pour plusieurs raisons dont nous ne donnerons que deux ou trois :
1.—L'argent reste chez nous où il sert à encourager le commerce de l'Ouest et du Sud, à bâtir les villes, à développer nos grandes ressources minérales et agricoles, à construire nos grandes lignes de chemins de fer à cultiver nos immenses prairies. Les hommes du Sud et de l'Ouest devraient s'y faire assurer.
2.—Ses fonds étant placés où se paie un intérêt élevé, elle peut assurer à meilleur marché et donner de meilleurs dividendes qu'aucune compagnie de l'Est. Ceux qui désirent faire des placements avantageux et suivre pour les leurs devraient donc s'y faire assurer.
3.—Sa Direction en Louisiane étant composée d'hommes haut placés, offrant une garantie suffisante aux veuves et aux orphelins ; à l'expiration des polices émises par la Compagnie, qui a cela de particulier qu'en dehors de s limites de l'Etat aucune autre institution de ce genre n'a une Direction locale. Elle mérite donc la confiance au plus haut degré.
Elle émet toute espèce de polices d'assurance et celles-ci ne peuvent être forfaitées.
Elle n'exige rien, ni prix de police, ni frais de timbres.
La succursale de la Louisiane est au Story Building, au premier) No 3, au coin des rues Camp et Commune en face du City Hotel, Nlle-Orléans.
R. B. SIMMES, Agent en Louisiane—Nlle-Orléans
7 mars—6mt12

Wm. B. MORRIS & Co.
AGENCE D'ASSURANCE,
57..........CARONDELET..........57
ÆTNA DE HARTFORD.
Actif............$4,650,000
HOME DE NEW-HAVEN.
Actif............$1,450,000
Représentant un Capital d'Assurance de SIX MILLIONS.
Risques d'incendie, de rivières et de mer écrits.
21 mars—6m

Compagnie d'Assurances Mutuelles du Pelican, de la Nlle-Orléans.
Bureau, No 28 rue du Camp.
CETTE COMPAGNIE continue à assurer contre les risques d'incendie, de mer et de rivière aux taux les plus bas. CHS. ROMAN, Président.
M. A. TARLETON, Secrétaire.
Directeurs :
CHS ROMAN, THS BAILLY-BLANCHARD, Jr.
D FATJO, ARTHUR FORSTALL,
E GIQUEL, SAM M TODD,
F A PETERSON, LS GREVEMBERG,
W A SHROPSHIRE, S N MOODY,
GABRIEL PASCAL. 12janv 1an

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie
DE LA LOUISIANE.
Directeurs.
J. M. Lapeyre, W. S. Mount,
John Davidson, L. S. Pothier,
H. Zuberbier, Wm McCulloch,
I. N. Marks, Wm Creevy,
E. F. Schmidt, T. K. Finlay,
Wm Cooper, Anthony Sambola,
W. S. Pike, Patrick Irwin,
David McCoard, John C. Sinnott,
I. Caulfield, C. Cavaroc,
Gerard Stith, W. C. Nichols.
Officiers.
JOHN DAVIDSON............Président.
W. S. PIKE............Vice-Président
R. W. YOUNG............Secrétaire.
L. A. FOURNIER............Trésorier.
W. C. NICHOLS, Médecin examinateur
ALEXANDRE HART, Médecin examinateur.
S. C. FOLGER, Agent.
Bureau: No 120 rue Carondelet (Bâtisse Davidson,)
16oct—1an

## VENTES JUDICIAIRES.

ROBERT McREE vs A. F. DUNBAR

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 590—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, seize d'août 1869, à vente publique et adjudication de—

Tous les meubles et effets qui se trouvent dans la maison occupée par le défendeur et située No 214, rue du Camp, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

3août—3 6 10 13 15

F. W. JONES vs B. T. HUTCHINS.
J. A. PATMOR et W. K. SPEARING vs le même

COUR de la Deuxième Justice de Paix pour la Paroisse d'Orléans—Nos 6993 et 6995—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour de la Deuxième Justice de Paix pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le LUNDI, seize d'août 1869, à 10 1/2 heures A. M. sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Une certaine voiture et ses harnais, entreposés aujourd'hui aux entrepôts de Denman à l'angle des rues Carondelet et Gravier, dans le Premier District de cette ville.

Saisis dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

4 août—4 7 11 13 15

C. H. MILLER & CO,
CONFISEURS EN GROS.
Fabricants de Candi à la vapeur et de Sirops de toutes sortes,
Importateurs d'ornements français, d'essences, de fruits de pièces d'artifice, etc.
Seuls agents des célèbres
VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE.
Nos 50 et 52 Nlle-Levée.
27 avril—1an Coin Allée de Natchez.

GLACIERE STONEWALL
Glace ! Glace ! Glace
EXPEDIE, pour tous les points, en boucauts ou en sacs, aux frais des acheteurs.
Les ordres sont exécutés sans retard.
Les seuls prix sont ceux qui figurent sur les cartes d'importation. 4 juin—3 mois

## VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Marchandises sèches et Articles de Toilette.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.—Aux Locaux de Vente—Bureau, No 58 de la rue de Chartres, LUNDI, 16 août 1869, à 10 heures du matin seront vendus—

Toiles d'Irlande, mousselines, [illegible] rayé, nansouks, [illegible] denims, étoffes rayées, [illegible] dimities, fourlards et [illegible] tulles, tweeds, doeskins, flanelle, alpacas, mérinos blancs et en couleur, [illegible] piqué, bas, bretelles, gants, corsets, [illegible] chemises à devants en toile, [illegible] chemises de dessous et caleçons.

Conditions, à la vente.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

600 caisses Bottes, Souliers, Brodequins, Chaussures pour femmes, Chapeaux, &c.

PAR GABRIEL LEAUMONT, Encanteur — Bureau No. 68 de la rue de Chartres—LUNDI courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

300 caisses Bottes, Souliers, Brodequins, Chaussures pour femmes et enfants.

—Aussi—

Des caisses chapeaux pour hommes, jeunes gens et enfants.

Le tout reçu par les derniers arrivages de Boston et de New York.

Conditions—Comptant.

PAR GABRIEL LEAUMONT, [illegible] il sera vendu—

Un grand assortiment de [illegible] poêles, ferrures, [illegible] poteries, chaînes, [illegible] liers, chapeaux, &c.

Conditions—Comptant.

PAR LOUIS STERN & BROS

500 Caisses de Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR LOUIS STERN & BROS, Encanteurs—Dans leur salle de vente, No [illegible] de Chartres—LUNDI, 16 août à [illegible] sans aucune limite ou réserve [illegible] 500 caisses de Bottes et [illegible]

[illegible]

PAR S GUINAULT

Vente de meubles pour cause de départ.

PAR S. GUINAULT [illegible]

[illegible]

PAR B.J. MONTGOMERY

Chevaux et Mulets.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais mulets, buggies, harnais &c à l'encan.

PAR B. J. MONTGOMERY—B. M. Montgomery, encanteur

Il sera vendu MARDI, [illegible] [illegible]

De beaux chevaux de selle et de harnais [illegible]

Beaux mulets à harnais [illegible]

—EGALEMENT—

Jolis buggies [illegible]

Conditions—Comptant [illegible]

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR B. J. MONTGOMERY [illegible] à 11 heures, [illegible] rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.

—TELS QUE—

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, armoires, lavabos, [illegible] fauteuils, chaises à bascule, tables de marbre, buffets à dessus de marbre, [illegible] gravures, tableaux, [illegible] contenu de plusieurs maisons [illegible]

—EGALEMENT—

Une grande facture de mobilier, chaises à siéges en bois et rotin.

PAR J. DEJAN JR.

Meubles, Pianos et Meubles de bureau—à l'encan.

PAR J. DEJAN Jr., [illegible]

[illegible]

## CHARTE.

Société des Marchands d'Animaux et des Bouchers de la Nouvelle-Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE

Paroisse d'Orléans.

[illegible]

ARTICLE PREMIER.

The Live Stock Dealers and Butchers Association of New Orleans [illegible]

[illegible]

ARTICLE DEUXIEME.

[illegible]

ARTICLE TROISIEME.

[illegible]

ARTICLE QUATRIEME.

Des livres de souscription seront [illegible] de piastres [illegible] devra [illegible] médiatement [illegible]

ARTICLE CINQUIEME.

Les Directeurs auront et exerceront tous les pouvoirs d'incorporation, [illegible]

ARTICLE SIXIEME.

La compagnie aura le pouvoir de poursuivre et pourra être poursuivie devant les tribunaux [illegible] corporation, [illegible] durée [illegible] son président à qui toutes les citations devront être remises.

ARTICLE SEPTIEME.

Les Directeurs auront le pouvoir de faire et des règlements [illegible] dans cette charte et que pourrait exiger le fonctionnement de la corporation.

ARTICLE HUITIEME.

L'abattoir et l'établissement, les quais, [illegible] cadère, cour, enclos et toutes les bâtisses [illegible] cessaires à la corporation seront construits sur [illegible] morceau de terre connu sous le nom de [illegible] Place " appartenant à Charles Cavaroc, situé en [illegible] dans la paroisse St Bernard et en partie dans la paroisse d'Orléans, sur la rive gauche du fleuve Mississippi. Les dites bâtisses et autres améliorations [illegible] [illegible]

Fait et signé, dans la ville de la Nouvelle-Orléans [illegible] par devant [illegible] J. B. Gervais Arnoult [illegible] Francis Blust, témoins [illegible]

L'original est signé—

Paul Esteben, Louis Roch,
J. P. Roudé, Wm [illegible],
S. Firnberg, B. Bradley,
William Fagan, Jos. D. Bivrière,
Nic. Seibel, Martin Lamour,
J. Ottwegger, J. T. Aycock.
Dominique Verges

J. B. GERVAIS ARNOULT
FRANCIS BLUST,
PAULIN LASALLE.

J. F. COFFEY, Notaire Public.

Je soussigné notaire, certifie que ce qui précède est une copie exacte de l'original qui est déposé en mon étude.

J. F. COFFEY, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1869.

Je, soussigné, député de l'Annotateur des Hypothèques, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, certifie que le présent acte d'incorporation été, aujourd'hui, dûment enregistré, à ce bureau, dans le livre 7 des Sociétés, folio 316.

A. DUCATEL Jr., Député.

Nouvelle-Orléans, 23 juillet 1869.

25juil—1ps

* BUREAU DE LA
Compagnie d'Assurance de L'ATLANTIQUE,
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
No 30 de la rue du Camp.

Nlle-Orléans, 7 juillet 1869.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie le troisième état annuel de ses affaires.

Montant des primes du 5 juillet 1868 au 30 juin 1869, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| Primes d'incendie | | $76 471 77 |
| Primes de mer | | 45 292 13 |
| Primes de rivières | | 64 301 70 |
| | | 186 065 60 |
| Primes non expirées le 5 juillet 1868 | | 15,495 29 |
| | | $201,560 89 |
| En moins, primes remboursées | $2,195 99 | |
| En moins, montant réservé pour primes non expirées | 26,171 22 | |
| | | 28,367 21 |
| Montant net des primes | | $173,193 68 |

Pertes payées dans la même période, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| Sur risques d'incendie | $11,384 86 | |
| Sur risques de mer | 8,442 81 | |
| Sur risques de rivières | 9,508 63 | |
| | 29,335 60 | |
| Réfaction (rebate) | 27 510 14 | |
| Taxes et revenu intérieur | 7 965 81 | |
| Réassurance | 23,571 09 | |
| Dépenses et loyer, intérêt en moins | 21,093 00 | |
| | | 109,475 64 |
| Bénéfice net | | $63,718 04 |

Actif.

| | |
|---|---|
| Billets pour actions | $247 500 00 |
| Prêts sur hypothèque | 20 780 00 |
| Prêts sur garanties | 6 7.9 60 |
| Effets à recevoir | 632 77 |
| Actions de banques et autres actions | 25,227 50 |
| Primes en voie de recouvrement | 18,415 80 |
| Meubles de bureau | 3 677 45 |
| Effets à recevoir, payables sur demande | 33,000 00 |
| En caisse | 63,916 14 |
| Total de l'actif | $419,889 26 |

Ce qui précède est une copie exacte, faite sur les livres de la Compagnie,

E. RIGNEY, Président.
H. P. JANVIER, Vice-Président.

Assermentés et signé par devant moi, ce 6 juillet 1869.

EDWARD IVY, Notaire Public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende de quinze piastres par action, qui sera porté au crédit des actions non encore payées.

E. RIGNEY, Président.
H. P. JANVIER, Vice-Président,
Faisant fonctions de Secrétaire.

—— Directeurs ——
E. RIGNEY, T. M. SIMMONS,
T. PRUDHOMME, E. NEWMAN,
H. H. STANLEY, JAMES SYRNES,
C. M. SORIA, THOMAS SIMMS,
GEO. W. MANSON, B. J. WEST,
B. L. MANN, A. D. GRIEFF,
WILLIAM VON PHUL, H. P. JANVIER,
ALEX. MARKS, JOHN H. KEEP,
JOHN PATTON, G. E. SLAYBACK,
M. AGAR. 9juil—1m

LA VILLE DE LA NLLE-ORLEANS vs E. EZECHIEL.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1,476—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-trois d'août 1869, à 5 heures P.M. à mon entrepôt No 34 rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Un lot de fournitures pour bureaux, papeterie, livres, pupitres, chaises, etc.

Aussi, une grande vitrine et une petite dito.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

11 août—11,14,17,19,22

## AVIS JUDICIAIRES.

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Paroisse d'Orléans—Je certifie par les présentes, que le 21 avril 1869, jugement a été rendu, dans cette Cour, dans le procès suivant, dans les termes et chiffres suivants, savoir :—No 48—Simonette Case, femme de François Casente, son mari [illegible] cette affaire soumise à la Cour, les témoignages et par consentement, la loi et la preuve étant en faveur de la demanderesse.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Simonette Case, femme de François Casente, son mari, qu'il divorce à vinculo matrimonii ; que la communauté d'acquêts et de gains existant jusqu'ici entre les dites parties soit dissoute et que le défendeur paie les frais du procès.

Jugement rendu le 21 août 1869.

Signé le 28 août 1869.

(Signé) CHS. LEAUMONT, juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nlle-Orléans, ce [illegible] de l'année de Notre Seigneur Mil huit cent soixante-neuf et la 94me année de l'Indépendance des Etats-Unis.

LOUIS A. RICHARDS, Député du Greffier.

14août—14 30—sept 13